FT-02

TACTIQUE GÉNÉRALE



Officier rédacteur :
Colonel Philippe Coste CDEF/DDo/Bureau Engagement
☎ : **01 44 42 52 64**

Schémas :
Adjudant Nicolas Boncompain & Nanci Fauquet
☎ : **01 44 42 81 74**

Maquette : Christine Villey
☎ : **01 44 42 59 86**

Diffusion, relations avec les abonnés :
Major Catherine Bréjeon
☎ : **01 44 42 43 18**

Impression :
Point d'impression de l'armée de terre de Saint-Maixent-l'Ecole

Diffusion :
Etablissement de Diffusion, d'Impression et d'Archives
du Commissariat de l'Armée de Terre de Saint-Etienne

TACTIQUE

GÉNÉRALE

FT-02

TACTIQUE GÉNÉRALE

CENTRE DE DOCTRINE D'EMPLOI DES FORCES
PARIS, JUILLET 2008

L'action globale des forces terrestres s'exerce désormais au sein d'une réalité stratégique qui a beaucoup évolué.

Si le risque de guerre classique s'est estompé, notamment du fait de l'écrasante supériorité technologique occidentale, **la guerre au sein des populations** constitue désormais et pour longtemps le cadre général des engagements. Cette prédominance du milieu humain, associée à une menace qui n'a plus de frontières physiques, modifie nécessairement les attendus stratégiques et tactiques de l'action militaire.

Dans ce type de guerre, le lien entre la stratégie et la tactique est renforcé car l'action militaire **décisive** est le plus souvent conduite par l'échelon tactique au contact et donc, à même de saisir des opportunités.

La **tactique** retrouve ainsi toute son importance. Face à un adversaire irrégulier, il ne s'agit plus de conjuguer des moyens de destruction selon un mode hiérarchisé, mais de privilégier leur emploi décentralisé pour appuyer l'action tactique des forces au sol. Cette logique s'applique aussi à la technologie qui doit mettre à disposition des échelons tactiques l'ensemble des informations et des moyens indispensables à la prise d'ascendant.

La **manœuvre** s'élargit de ce fait à la combinaison non seulement de moyens coercitifs, mais aussi de ceux qui agissent sur le milieu physique et humain. Elle confère à l'action militaire terrestre une capacité globale de **contraindre**, de **contrôler** et d'**influer** pour l'atteinte d'un état final recherché. C'est ainsi que se renforce le lien entre la tactique et la stratégie militaire.

A partir des nouvelles conditions opérationnelles, le présent document établit le cadre général de l'emploi des forces terrestres. Par la présentation de principes généraux et de procédés tactiques, il vise ensuite à décrire l'action tactique pour en faciliter la compréhension et permettre la préparation opérationnelle. Il fournit ainsi les références nécessaires aux documents de doctrine applicatifs tels que les manuels d'emploi des unités. Leur adaptation aux circonstances relève alors du jugement des chefs en opération.

Sommaire

Première partie

Deuxième partie

Troisième partie

première partie

Emploi des forces armées et nouvelles conditions des opérations

1. Du cadre d'emploi des forces armées

La fin de la guerre froide a modifié les équilibres stratégiques rendant ainsi improbable la guerre entre Etats dans l'espace occidental tandis que s'impose la prédominance des guerres civiles ou intra-étatiques.
Dans ce contexte, de **nouvelles formes de menace** apparaissent, qui **contournent** les voies de la confrontation classique et accroissent encore **l'incertitude** inhérente à la guerre[1].

11. Appréhender le brouillard de la guerre

Les natures nombreuses et les origines multiples de ces menaces et des risques assortis, contribuent à épaissir le "brouillard de la guerre".

111. Le facteur humain

L'analyse du brouillard de la guerre se conçoit d'abord en termes de "passions des hommes" - c'est-à-dire en termes changeants et apparemment illogiques - car "l'homme est l'instrument premier du combat"[2].
L'homme est la première source d'imprévisibilité et en particulier le combattant qui est soumis à une violence qui stimule ses passions et ses faiblesses. Si la psychologie du combattant régulier semble relativement aisée à comprendre car elle repose d'abord sur des fondements partagés, en revanche l'adversaire irrégulier est sujet à d'autres facteurs plus difficiles à appréhender.

❒ *La psychologie de l'adversaire*

"Chacun des adversaires fait la loi de l'autre" comme le dit Clausewitz et celle qu'impose aujourd'hui le combattant adverse devient de plus en plus aléatoire. La disparité des cultures engendre en effet une diversité des perceptions. La principale cause d'incertitude est la difficulté à discerner les buts politiques et militaires de l'adversaire. Ce dernier n'est plus homogène, mais constitué d'une multitude d'acteurs aux intérêts divergents.

---

1 Clausewitz a justement rappelé cette nature essentielle de la guerre dans son ouvrage *De la guerre :* "la guerre est le royaume de l'incertitude, trois quarts des éléments sur lesquels se fonde l'action restant dans les brumes d'une plus ou moins grande incertitude", titre III-7 p. 193.
2 Charles Ardant du Picq, *Etudes sur le combat*, Economica, Paris, 2004.

❒ **La confrontation des volontés n'obéit plus aux règles passées.** L'adversaire politique ou militaire n'a le plus souvent ni les mêmes modes de pensée, ni les mêmes références éthiques, ni les mêmes modèles d'action.

❒ Sa psychologie a elle-même subi plusieurs évolutions notables dues :

- à l'emploi de la terreur comme mode opératoire normal justifié par les objectifs ;
- au retour vers les affirmations les plus extrêmes du nationalisme ou de l'identité d'un peuple ou d'une ethnie. Ce phénomène est parfois conjugué à l'irruption d'une dimension religieuse qui affirme la supériorité de ses dogmes et de ses pratiques sur les autres droits.
- aux motivations qui reposent sur la corruption, les promesses de pillage, de butin ;
- aux effets des drogues, en particulier distribuées à des enfants-soldats, etc.

Enfin, le modèle démocratique occidental n'est pas reconnu comme tel dans bien des pays.
Comprendre la psychologie et les modes de pensée des chefs politiques et militaires adverses devient alors hasardeux. Le principe de distanciation doit être appliqué pour ne pas céder au penchant naturel de vouloir classer en "bons" et "méchants", ce qui n'a souvent pas de sens.

❒ *La psychologie de "l'arrière"*

L'implication de la nation reste un facteur majeur du succès qu'il est parfois difficile de susciter. Il est également malaisé d'évaluer si les dirigeants adverses peuvent être affaiblis voire désavoués par leur population ou s'ils bénéficient d'un soutien sans faille. Cette psychologie de l'arrière repose sur des facteurs classiques comme :

- l'adhésion à une politique de défense ou d'intervention pour protéger des intérêts clairement perçus ;
- la capacité des autorités à limiter les pertes civiles et militaires ;
- le soutien d'alliés ou d'organisations internationales ;
- l'espoir d'un règlement du conflit avantageux pour tous.

112. Les frictions du champ de bataille[3]

Le brouillard de la guerre se conçoit aussi en termes de frictions.
Par sa nature interactive, une confrontation est soumise aux forces psychologiques de tous les protagonistes et se caractérise par des contrecoups permanents. Il s'ensuit que le cours d'une guerre ne se limite pas au simple enchaînement des intentions et actions des parties en présence car il génère des **frictions permanentes**. Ce sont celles des réactions de l'adversaire à nos propres actions qui engendrent des effets qui sont interprétés, produisant à leur tour d'autres effets.

La guerre ne peut être enfermée dans une simple logique de coups et de contrecoups. Tout adversaire cherchera à tirer avantage des effets disproportionnés et des situations imprévisibles issues des frictions. Qui plus est, il ne suit pas toujours les mêmes règles ; dans sa volonté de prendre le dessus, il cherchera souvent à changer les normes qui pourraient éventuellement exister. C'est l'une des raisons majeures qui explique que la conduite d'une guerre peut changer de caractère et que toute guerre est structurellement instable.

La bataille de Malplaquet (11 septembre 1709) : moral et incertitude.

Lors de la guerre de succession d'Espagne, la France de Louis XIV fait face à l'Europe coalisée ; en 1709, elle a subi une série de défaites catastrophiques. Les négociations de paix et opérations militaires vont alors de conserve tandis que le royaume est affecté par une terrible famine due à un hiver particulièrement rigoureux. Usant de ces revers, la propagande des Alliés se fait très active.

Face aux troupes ennemies qui couvrent le siège de Tournai, Villars retranche ses 75 000 hommes sur le terrain très compartimenté autour de Malplaquet. En fin de journée alors que les bruits de paix parcourent avec insistance le champ de bataille, une véritable rencontre pacifique réunit plusieurs centaines d'officiers des deux bords sur l'aile gauche du dispositif français à l'initiative d'officiers généraux alliés. Il résulte de cette *embrassade* qu'à cet endroit, outre que son dispositif a été reconnu par l'ennemi, la partie française croit à la paix.

3 La friction et l'incertitude sont chères à Clausewitz. C'est pourquoi il recommande au chef de s'impliquer dans l'exécution de ses directives, dans le contrôle de l'application de ses ordres, non pour se noyer dans les détails, mais pour être en mesure de voir rapidement ce qui ne se déroule pas comme prévu afin d'y remédier.

A 7h30 le lendemain matin, c'est sur ce secteur du front qu'après une préparation d'artillerie, les Alliés attaquent vivement les Français. Déstabilisés par les événements de la veille, les meilleurs régiments français (*Gardes et du Roi*) cèdent à la panique entraînant une grande confusion dans les rangs de l'aile gauche en partie enveloppée par l'ennemi. Les désorganisations qui s'ensuivent rompent le dispositif français qui n'est rétabli qu'au prix de nombreuses mêlées parfois fratricides. Villars est en outre blessé, ce qui affecte le moral des troupes françaises.

Refoulé sur l'aile gauche et menacé d'être tourné, Boufflers qui le remplace, fait sonner la retraite qui s'effectue en bon ordre. Au bilan, les pertes furent néanmoins supérieures chez les Alliés et la France put prolonger ainsi la résistance pendant quatre années.

12. Le cadre des interventions militaires

Il convient de distinguer les **trois types de conflits** dans lesquels s'inscrivent les interventions militaires. Ils se différencient par la nature de l'adversaire qui s'oppose à l'engagement des forces terrestres.

- les **conflits symétriques** mettent en opposition des forces armées de nature similaire dans leurs volumes, équipements, technologies et doctrines, et usant des mêmes modèles stratégiques militaires. Le plus souvent, il s'agira de *conflits violents visant la victoire militaire.*
- les **conflits dissymétriques** mettent en opposition des forces armées également de nature similaire, mais de structures, de volumes, d'équipements et technologies et de doctrines *différents.*
- les **conflits asymétriques** sont d'un type dans lequel il y a *disparité* de nature des buts de guerre, des moyens et des manières d'agir.

Quel que soit le type de conflit, la conception et la conduite des opérations dépendent en premier lieu des **buts politiques** retenus et du choix de **l'option politico-stratégique**. Puis l'analyse militaire détermine le **mode stratégique** pouvant être utilisé, c'est-à-dire les grandes lignes de l'action militaire découlant directement de l'option stratégique et des contraintes imposées par le politique.

❒ Dans le cadre de la politique de sécurité collective des Etats, **trois buts politiques** peuvent être envisagés selon la gravité de la crise et le moment où elle est prise en compte :

- éviter le déséquilibre avant qu'il ne se produise,
- rétablir l'équilibre existant avant la crise,
- créer un nouvel équilibre parce que le retour à l'ancien est impossible.

❒ Le but politique fixé, **trois options politico-stratégiques** sont possibles pour l'atteindre ; elles ne sont pas forcément militaires. La Charte des Nations Unies par ses chapitres VI et VII, contribue à la recherche de ces objectifs.

- La **participation à un règlement pacifique** est largement développée dans le chapitre VI de la Charte de l'ONU.
- Le maniement de **pressions et de sanctions** est évoqué dans le chapitre VII de la Charte. Des moyens militaires peuvent être engagés dans cette option. Ils seront nécessaires pour effectuer des démonstrations de force ou mettre en œuvre des mesures en cas d'embargo.
- L'option de **recours à la force armée** signifie que la solution envisagée ne pourra être obtenue que par l'emploi de forces militaires dans le cadre d'une stratégie opérationnelle à déterminer et à conduire.

❒ Pour une crise donnée, différentes **options stratégiques militaires** sont élaborées, qui proposent une combinaison d'actions permettant de satisfaire l'option politique retenue. Le document de doctrine interarmées d'emploi des forces en opérations[4] en distingue trois familles :

- **Le soutien à la prévention et la sécurité,** comprenant les contributions des forces armées aux actions politiques, diplomatiques et économiques, ainsi qu'aux actions militaires d'un pays tiers et enfin aux actions humanitaires et de sécurité.

4 PIA 00.200, doctrine interarmées d'emploi des forces en opérations, chapitre 6.

- **La maîtrise de la violence** qui a pour but de permettre de prévenir, contenir et contrôler l'escalade de la violence. Il en résulte que ces actions ne pourront être menées sans courir le risque d'entraîner une force mandatée dans un affrontement armé durable que le décideur politique tente d'éviter.

- **Les actions de force** recherchant une victoire militaire sur un adversaire désigné, ce qui n'implique pas nécessairement la destruction complète de sa capacité de défense politique, militaire et économique. L'objectif dans le contexte stratégique actuel, est de contraindre un adversaire à renoncer à ses objectifs militaires sur le théâtre d'opérations.

❒ Une fois l'option stratégique militaire arrêtée, les **opérations** menées par une force nationale ou multinationale, sont planifiées et conduites à **trois niveaux :** stratégique, opératif et tactique.

- Le **niveau stratégique** est celui de la conception, de la préparation et de la conduite générale des opérations menées sur différents théâtres. L'action stratégique, dès lors, vise à conduire l'adversaire à la négociation ou à la défaite à plus ou moins brève échéance.

- Le **niveau opératif** est celui auquel les opérations sont planifiées, conduites et soutenues sur un théâtre d'opérations déterminé, en vue d'obtenir l'effet voulu et d'atteindre un objectif militaire donné. Il s'agit donc du niveau de coopération et de coordination des actions interarmées, dont la responsabilité incombe au commandant de théâtre.

- Le **niveau tactique,** enfin, est celui auquel sont préparées, conduites et exécutées les manœuvres en vue d'atteindre les objectifs définis par le commandant de théâtre. La responsabilité en incombe, pour les forces terrestres, au commandant de la composante terrestre. La manœuvre tactique terrestre est partie intégrante de la manœuvre opérative interarmées.

La planification et la conduite des opérations respectaient autrefois une spécificité propre à un mode opératoire (par exemple la coercition). Cette représentation n'est plus adaptée car elle traduit mal la complexité des situations et la variété des postures prises par les forces sur un même théâtre d'opérations.

En effet sur un même théâtre et en même temps, peuvent être menées :

- des opérations de **coercition** servant à la gestion de la crise mais qui demeurent des actions de guerre même quand elles sont engagées contre un adversaire asymétrique ;

- la restauration de la **sécurité** générale, conduite en parallèle pour s'opposer aux auteurs de violence et selon les cas, assurée par l'armée de Terre ou les forces de sécurité ;

- une participation des forces armées à la reconstruction : reprise de la vie politique et administrative, restauration de la justice, relance de l'économie, organisation de la vie quotidienne.

Cette ambivalence des conflits astreint les forces terrestres à respecter une **triple posture opérationnelle**, c'est-à-dire à pouvoir mener simultanément des actions de ***force***, de ***sécurisation*** et ***d'assistance***. Cette triple posture persiste tout au long de l'engagement militaire.

L'engagement militaire est décrit dans sa globalité selon un ***continuum* des opérations**[5] : l'**intervention**, la **stabilisation** et la **normalisation**.

Au cours d'une campagne, l'action militaire évolue selon ces phases - sans limite précise et se recouvrant partiellement - afin de concourir à l'établissement des conditions indispensables au succès stratégique.

5 Cf. Gagner la bataille – conduire à la paix, les forces terrestres dans les conflits aujourd'hui et demain (FT-01).

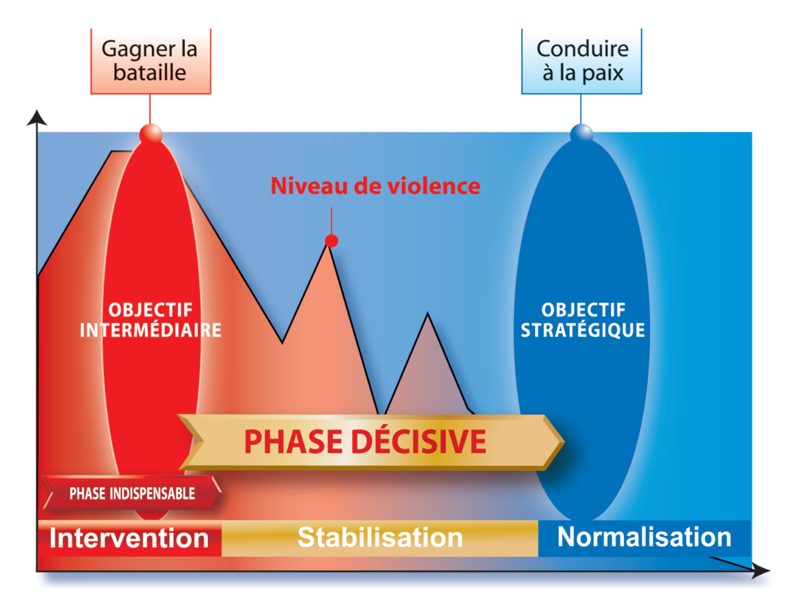


Figure 1. Evolution du *continuum* des opérations

❒ *L'intervention : imposer la décision militaire*

L'intervention initiale est un engagement à dominante militaire. L'objectif de cette phase d'intervention est d'imposer la décision militaire. Cette phase est indispensable mais pas suffisante.

❒ *La stabilisation : instaurer les conditions nécessaires à la paix*

La stabilisation est une phase décisive pour **l'atteinte de l'objectif stratégique.** Elle implique divers types d'actions conformes à la triple posture opérationnelle des forces terrestres :

- des actions de sécurisation, qui visent à **contrôler le milieu** et qui comprennent :
  - des actions de combat contre des rebelles armés ou de lutte contre des activistes ;
  - des actions de maîtrise de l'espace physique dans le but d'assurer la sécurité et la liberté de mouvement ;
  - des actions de sécurité publique, dont la protection des personnes et des biens et la restauration de l'ordre public ;

- des actions d'influence privilégiant des modalités non strictement militaires ;

- des actions de **soutien à la population** dont le désarmement et la reconstruction des structures armées et de sécurité ;
- des actions de relance de la vie politique, administrative et économique.

❐ *La normalisation : le retour à une paix qui s'affermit d'elle-même*

La dernière phase de retour à un Etat de droit comprend le transfert des responsabilités.

En parallèle, la **reconstruction** est un élément essentiel de la phase de normalisation. Elle s'exerce dans différents domaines :

- le soutien aux collectivités centrales et locales pour les administrations publiques, la justice et les affaires intérieures ainsi que la santé ;
- le soutien à l'économie et à la vie sociale notamment pour l'éducation ;
- la poursuite de la reconstruction des systèmes militaires et de sécurité.

Résumé 1. L'environnement complexe d'une confrontation et **l'incertitude** qui l'accompagne, représentent un ensemble de défis défini comme "le brouillard de la guerre". L'efficacité militaire repose d'abord sur la **compréhension du milieu humain** tout en intégrant les nombreux facteurs d'évolution qui agissent sur celui-ci.

Pour autant, les interactions liées au caractère imprévisible du champ de bataille ne pourront être écartées. Elles engendrent un phénomène de **frictions** qui entretient l'instabilité de la guerre.

Le cadre d'emploi de la force armée est déterminé par un **objectif stratégique.** Celui-ci, déduit du but politique, est le point de convergence des actions militaires. Les opérations doivent permettre l'établissement des conditions indispensables au succès stratégique en instaurant la sécurité nécessaire après avoir établi le contrôle du milieu. L'objectif des opérations, décrites selon un continuum - intervention, stabilisation et normalisation - est la restauration des conditions de vie normale pour la population d'une entité politique réinsérée dans la communauté internationale.

Au Maroc dans les années 1920, le Maréchal Lyautey aimait à dire “Tout officier sait s’emparer d’un village à l’aube, mais moi je cherche des officiers qui sachent s’emparer d’un village à l’aube et y ouvrir le marché à midi”. Rappelé sous diverses formes par plusieurs de ses collaborateurs, cette phrase signifie évidemment que la manière coercitive de s’emparer d’un village sera choisie différemment selon que l’on intègre ou non cet objectif de la tenue d’un marché à midi (normalisation). C’est pourquoi au Maroc, même si Lyautey fit conduire de nombreuses opérations de force, il a aussi souvent agi par des démonstrations et des contacts personnels pour obtenir des ralliements à l’autorité du sultan avec un minimum de combats. Il advint aussi souvent que la fin des combats soit marquée par des formes de fête commune où les belligérants se réconciliaient sincèrement.

2. Des nouvelles conditions des opérations

L'état classique de guerre ou de paix a cédé la place à une situation latente de crise dans laquelle les nations et les peuples subissent des tensions qui peuvent dégénérer en conflits armés. Sur un même théâtre d'opérations, les affrontements et les actions en faveur de la paix peuvent cohabiter. Les forces terrestres constituent aujourd'hui l'instrument principal par lequel une nation ou une coalition peut imposer sa volonté. Par leur contact permanent avec les différents protagonistes, elles jouent un rôle déterminant grâce à leurs capacités à symboliser un engagement politique, contraindre un adversaire, contrôler le milieu et influencer les perceptions.

21. Les actions terrestres

211. Les caractéristiques du milieu

Dans les guerres **symétriques** ou **dissymétriques,** lorsque s'affrontent des armées animées du même but de vaincre et usant de moyens et de procédés de combat comparables, la manœuvre est liée à **l'utilisation de l'espace physique**. Le terrain en constitue le support et génère des éléments favorables ou défavorables à l'un ou l'autre des adversaires. Il est aussi l'enjeu essentiel de la manœuvre, car prendre, tenir, interdire certaines zones constituent autant de phases de celle-ci.

Dans le cadre de conflits **asymétriques**, ces liens entre la manœuvre et l'espace sont plus complexes en raison de **l'implication de la population**. En effet l'action directe sur les belligérants n'est plus qu'un aspect de la manœuvre. Seule la **maîtrise** des espaces physique **et** humain permet le succès de la phase décisive de stabilisation.

L'action militaire se déroule alors sur un espace géographique qui s'impose dans **toutes** ses composantes y compris psychologiques et qui se nomme le **milieu**.

☛ Le milieu demeure avant tout **physique** ; son contrôle est indispensable pour maîtriser les actions qui s'y déroulent.

☛ Mais il est aussi humain, car dépendant de la **culture** des populations qui l'occupent et qui l'utilisent pour subsister. Sa représentation mentale a une importance considérable car elle fonde les comportements politiques. Elle permet de comprendre les causes d'un conflit, d'identifier les effets à obtenir et les actions à mener pour arriver à son dénouement. L'espace humain est en outre lié aux notions de **pouvoir** et **d'intérêt** qui s'expriment en termes de structures politique, administrative et économique. C'est pourquoi le milieu intègre d'autres espaces qui sont aussi sources d'enjeux :

- l'espace **politique**, qui ne se limite pas aux découpages territoriaux mais qui comprend également les rapports entre les différents appareils d'Etat, les partis politiques et les groupes de pression.

- l'espace **économique,** qui intéresse l'action militaire car son contrôle est essentiel pour stabiliser le théâtre. C'est le domaine des flux d'approvisionnement, d'énergie, d'armements et de financement des activités de guerre.

La **zone urbaine** est le lieu de pouvoir politique, social et économique, puisque s'y concentrent population, infrastructures et activités secondaires et tertiaires. Contrôler les villes est donc une condition nécessaire à l'exercice du pouvoir. La zone urbaine est aussi celle du pouvoir moral, culturel ou religieux. Il est des villes symboles parce que liées à des éléments d'identité des peuples. Enfin, certains belligérants peuvent considérer la population comme un atout à introduire dans le combat (notamment le combat asymétrique) en tant que "bouclier" ou enjeu.

212. Les formes principales de l'action terrestre

Les forces terrestres disposent à la fois des capacités de mener des actions de force et d'obéir à des impératifs de maîtrise de la violence. Il s'agit dans ce dernier cas de s'adapter à l'évolution des situations, de combattre la violence dès sa manifestation au niveau le plus bas et de s'accommoder de conflits de plus en plus longs. L'action terrestre, autant psychologique que matérielle, exige d'inscrire **dans la durée** le déploiement de la Force.

Par leur action au sein des populations, les forces terrestres assurent trois **finalités tactiques**.

- **Contraindre l'adversaire :** les forces terrestres mènent des **actions décisives** conçues et exécutées dans un cadre interarmées, combinant les feux dans l'espace aéroterrestre, les actions menées par les forces de contact, l'utilisation du terrain et les opérations d'information. Elles sont une composante indispensable pour emporter la décision sans nécessairement détruire l'adversaire, et la concrétiser ensuite sur le terrain pour faire diminuer le niveau de violence.
- **Contrôler le milieu** physique et humain consiste à assurer la sûreté des populations et des forces déployées sur le théâtre d'opérations, à limiter la liberté d'action de l'adversaire, à assurer la liberté de mouvement et enfin à faciliter des actions décisives. La domination de l'espace terrestre exige des moyens variés et nombreux ainsi qu'une coordination avec les autres armées.
- **Influencer les perceptions** : dans un contexte où l'action armée doit être maintenue à un niveau minimum, c'est par la présence, la communication, le conseil et l'assistance que le succès est en partie obtenu. Il s'agit de restaurer la confiance afin d'empêcher toute résurgence de la violence, de conseiller les administrations locales pour relancer la vie sociale, économique et civique et d'instaurer la sécurité tout en préservant le soutien des opinions publiques.

22. L'évolution de la manœuvre terrestre

Les évolutions du contexte des opérations et de leur environnement, mais également les nouvelles technologies, ont conduit à une modification de la manœuvre terrestre.

221. Les contraintes de l'engagement terrestre

La ***non linéarité*** et la ***lacunarité*** constituent deux nouvelles conditions d'une manœuvre qui se déroule à la fois dans un **espace élargi** où s'atténuent les notions de ligne de contact, d'arrière et de profondeur et dans un **milieu** encombré de nombreux protagonistes.

❐ La non linéarité

Pendant la guerre froide, le combat se concevait de façon linéaire sur une ligne de front qui permettait de distinguer ligne de contact et profondeur, zones amie et ennemie. Désormais, comme l'ont démontré les récents conflits dissymétriques, la manœuvre vise essentiellement l'adversaire et se soucie moins du contrôle du terrain pour lui-même.

Plusieurs raisons ont fait évoluer la manœuvre vers cette **non linéarité** du champ de bataille. La première est la **diminution** du nombre de forces engagées qui limite la possibilité de contrôler l'ensemble du terrain. La deuxième tient à la capacité nouvelle de **délivrer des feux en n'importe quel point** d'une zone, même si celle-ci n'est pas occupée par des éléments de la Force. Enfin, la menace **disséminée** que représente un adversaire asymétrique ou irrégulier impose de concevoir un combat omnidirectionnel.

❐ La lacunarité

La lacunarité est la conséquence directe de la non linéarité. Le chef militaire doit étudier la conduite de sa manœuvre dans un espace terrestre où il aura à assumer la présence provisoire de "zones vides".

- Ces zones peuvent être laissées intentionnellement vides pour des raisons opérationnelles, politiques ou humaines.
- *A contrario*, les zones urbaines, îlots de fortes concentrations d'acteurs et d'objectifs opérationnels et logistiques, tendent à focaliser l'action terrestre.
- Mais la lacunarité avantage l'adversaire asymétrique ; la rébellion tend en effet à subsister dans des zones où le fort est faible et où les espaces vides offrent des refuges aux rebelles. C'est le contrôle du milieu - dont l'occupation de l'espace - qui permet d'exercer une pression dissuasive sur les rebelles dans leurs zones de refuge et d'asseoir la stabilisation.

Ainsi, les actions terrestres se **concentrent** lors de la phase d'intervention dans des zones parsemées sur l'espace de manœuvre avant de **s'y répandre** pour assurer la domination indispensable à la stabilisation. C'est l'occupation progressive par tache d'huile pour reprendre le terme du général Gallieni[6]. Le cercle d'occupation s'étend comme une tache d'huile faisant augmenter le rayon de protection et permettant de refouler les poches de résistance et les

6 GALLIENI : *Rapport d'ensemble sur la pacification, l'organisation et la colonisation de Madagascar 1896/1899*, Paris, 1900.

rebelles. Cela permet de diminuer la superficie du territoire sous influence de l'adversaire tout en protégeant ses forces et d'organiser les zones géographiques contrôlées en favorisant le retour d'une vie normale. Ce procédé nécessite un effectif important, peu compatible avec le format des armées professionnelles occidentales. Il impose donc le recours aux forces locales, aux nouvelles technologies (drones, robots, etc.) ainsi qu'une coopération interarmées renforcée pour appuyer l'action des forces terrestres. Il en résulte la nécessité de concéder à chaque niveau tactique une autonomie accrue et la mise à disposition d'appuis complémentaires.

222. L'apport des nouvelles technologies dans la manœuvre

Le développement des technologies a considérablement amélioré les performances des moyens militaires. Il contribue à l'adéquation de l'action terrestre aux nouvelles conditions déjà décrites, caractérisées par la dispersion et l'imbrication. Cependant si la technologie constitue un moyen modifiant les conditions du combat, elle ne change pas la nature de la guerre qui demeure un phénomène profondément humain. Elle ne dispense pas en particulier de la nécessité de déployer au sol des forces nombreuses capables de durer.

Pour l'essentiel, les progrès récents concernent l'accès à la connaissance ainsi que l'amélioration des performances techniques de certaines capacités de combat. Ils ont un impact important sur les procédés de combat, l'organisation des dispositifs et des systèmes de commandement et la gestion de l'information.

❒ La connaissance des situations

L'amélioration de la connaissance touche d'abord celle de la **situation amie** et **de l'espace physique.** Cette évolution a un impact important sur la perception de son propre dispositif ainsi que sur la possibilité et les délais nécessaires pour l'aménager. Elle est aussi de nature à apporter une aide importante aux troupes engagées pour se coordonner lorsqu'elles sont imbriquées.

La connaissance de la situation adverse connaît également de sensibles améliorations. La permanence et la complémentarité des capteurs de tous types et la rapidité du traitement de l'information, facilitent la connaissance des faits matériels et physiques. Cette meilleure appréciation de l'adversaire permet de **raccourcir la boucle de décision** visant à lui appliquer les effets recherchés.

Il en résulte une accélération générale du cycle information, conception, décision, action. Elle concourt à la prise d'ascendant et à la maîtrise de la situation en imposant son rythme et ses initiatives à l'adversaire.

❐ La maîtrise des actions de combat

Le deuxième grand facteur d'amélioration concerne la précision des feux ; ce phénomène intéresse en particulier ceux de l'artillerie. Il influe particulièrement sur la tactique élémentaire dans un contexte asymétrique dont une des caractéristiques est la dispersion des moyens et l'imbrication des troupes avec l'adversaire et la population.

L'artillerie peut désormais accéder au coup au but grâce à de nouvelles munitions dotées de guidage terminal. Cette performance conforte l'action des feux indirects au cœur de la manœuvre et réduit notablement les contraintes de la logistique dont les tonnages sont dus à 75% aux munitions.

En outre, et même si elle ne peut plus être présentée comme une nouveauté, l'aptitude au combat de nuit donne à celui qui la maîtrise une supériorité décisive par rapport à un adversaire démuni. Ce point est particulièrement important en milieu urbain[7] et dans un contexte asymétrique car il restreint la liberté d'action adverse quand elle était jusqu'alors maximale. Cet avantage impose de favoriser les interventions nocturnes ainsi que les adaptations structurelles et matérielles des unités pour accéder à cette capacité et la maintenir.

23. La confrontation de légitimités

Communiquer sur les campagnes militaires afin d'en montrer le bien-fondé ne date pas d'aujourd'hui : César rapportant sa guerre des Gaules, Napoléon mettant lui-même la main à certains des bulletins de la Grande Armée en sont des exemples célèbres. A partir du XX[e] siècle, se développèrent des conceptions élargies de la propagande, puis de la guerre psychologique afin de dénoncer l'adversaire. Le nouveau contexte stratégique est plus complexe car les opérations militaires ne visant plus à défendre les intérêts vitaux, il devient nécessaire de préserver le bien-fondé de celles-ci auprès de l'opinion publique.

7 Ce milieu est propice aux engagements à faible visibilité (densité, secteurs souterrains, immeubles…).

Dans le même temps, sur le théâtre d'opérations lui-même, les belligérants ou les divers acteurs de violence prétendent tous détenir une légitimité, c'est-à-dire agir au nom d'un peuple, d'un idéal politique, religieux ou culturel. Il en découle une **confrontation de légitimités** qui encadre et motive la confrontation par les armes.

Sa légitimité n'étant jamais définitivement acquise, la "Force mandatée" doit l'entretenir en permanence.

- Sur le théâtre, la recherche de **l'adhésion** vise à rendre le contexte propice à la réalisation de la mission en obtenant la bienveillance, et si possible le soutien des acteurs clés, à savoir les autorités, les médias et l'opinion. L'explication des objectifs, l'information sur la mission, la réfutation de messages erronés, voire hostiles, contribuent à convaincre de la légitimité des opérations. Des actions d'influence seront également mises en œuvre afin d'infléchir la détermination adverse. Enfin, la lutte contre la propagande et l'endoctrinement des populations constitue un mode d'action essentiel.

- Au niveau tactique, la **crédibilité** est le fait de l'ensemble des unités et repose sur leur comportement. Elle se gagne dans le contact quotidien avec les divers protagonistes afin de donner une perception favorable de la mission et des perspectives qu'elle ouvre.

Résumé 2. Les opérations subissent une influence accrue du **milieu** due à la forte implication de **la population** et à la **maîtrise** nécessaire de l'espace physique mais aussi humain dans toutes ses composantes : culturelle, politique et économique.

Le contrôle global du milieu devient alors un impératif commun aux différentes formes de l'action terrestre. Il se manifeste lors du *continuum* des opérations par l'adoption d'une manœuvre qui concilie le manque de continuité de la zone des opérations en phase d'intervention, puis le **renforcement** du contrôle de l'espace en phase de stabilisation.

Les nouvelles technologies y contribuent par une meilleure maîtrise des effets et de la situation physique.

La maîtrise du milieu suppose que la Force préserve en permanence sa **légitimité.**

Les deux batailles de Falloujah et les médias.

Le 30 mars 2004, quatre mercenaires américains de la société Blackwater tombent dans une embuscade en plein cœur de Falloujah, la ville la plus dangereuse d'Irak à ce moment-là. Ce n'est pas la première fois que des *contractors* sont attaqués mais cette fois, leur mort et surtout la mutilation des corps sont filmées. Les images apparaissent presque immédiatement sur tous les médias du monde. Ce qui n'était qu'un épisode mineur d'une guerre meurtrière devient d'un seul coup un affront au peuple américain pour qui ces images évoquent immanquablement celles des Rangers traînés et mutilés par la foule de Mogadiscio en 1993. Ce contexte entraîne l'absolue nécessité pour le gouvernement Bush de laver l'affront. La première division de Marines est alors engagée dans une vaste opération de coercition, à l'opposé de la politique de contrôle progressif qu'elle voulait appliquer.

Le 5 avril, les Marines entreprennent d'assiéger méthodiquement Falloujah. Leur action est alors enrayée par une équipe de la chaîne d'information Al-Jazira qui diffuse tous les jours des images depuis l'hôpital de la ville et s'efforce de décrire la bataille comme un carnage. De leur côté, les journalistes occidentaux, pour la plupart américains, développent le thème spectaculaire d'un nouveau Hué, la plus grande bataille urbaine de la guerre du Vietnam, quitte à passer en boucle chacune des rares frappes aériennes. Tout cela donne une image déformée de la situation aux opinions publiques, mais aussi aux décideurs politiques américains, plus sensibles aux médias qu'aux images officielles plus lentes à leur parvenir. Face aux risques d'un désastre médiatique, le gouvernement américain ordonne dès le 10 avril une pause dans les opérations. Malgré l'absence de véritables engagements, les Marines sont obligés de lever le siège au début du mois de mai.

Lorsqu'ils entreprennent une nouvelle fois la conquête de Falloujah au mois de novembre 2004, les Marines commencent par s'emparer de l'hôpital de la ville, pour priver la rébellion de toute image dramatique. Al-Jazira a été interdite sur le territoire irakien et chaque compagnie de Marines s'engage avec quatre ou cinq journalistes "embarqués". Le plan d'opérations prévoit de s'emparer de la ville en quelques jours seulement afin d'éviter un blocage semblable à celui d'avril.

deuxième partie

Principes pérennes

de la guerre...

procédés nouveaux

1. DES PRINCIPES ÉTABLIS

L'armée de Terre reconnait trois principes de la guerre - **la liberté d'action, la concentration des efforts et l'économie des moyens** - à appliquer par les forces terrestres au niveau tactique.

Les procédés d'application de ces principes doivent privilégier la **surprise** en tous domaines car elle permet d'imposer à l'adversaire un retard permanent dans l'action. Tamerlan[8] énonçait cela simplement : *"Il vaut mieux être avec 10 hommes là où il faut, qu'ailleurs avec 10 000".*

La surprise peut revêtir plusieurs formes qui, successives ou coordonnées, concourent à l'acquisition ou au maintien de la liberté d'action :

- celle de l'**innovation** dans un domaine spécifique en particulier technique ;
- celle obtenue par la constitution de **formations réservées** ou par une **structure nouvelle** par rapport à l'organisation habituelle ;
- celle acquise par l'application de procédés tactiques que l'adversaire **ne prévoit pas.**

La surprise est en outre favorisée par des facteurs tels que la déception, le renseignement et la mobilité qui seront développés dans les chapitres suivants.

11. La liberté d'action

La guerre étant fondamentalement une lutte pour la liberté d'action, ce principe peut être érigé comme le premier des principes de la guerre. Il repose sur une capacité **à comprendre l'adversaire et le milieu.**

8 Chef de guerre Turco-mongol (1336-1405) ayant conquis un vaste empire de la Chine jusqu'au cœur de l'Asie Mineure.

Principe de liberté d'action :

Possibilité pour un chef de mettre en œuvre ses moyens **à tout moment** et d'agir malgré l'adversaire et les diverses contraintes imposées par le milieu et les circonstances en vue d'atteindre le **but** assigné.

La liberté d'action **repose sur** :

- la **sûreté**, qui permet de se mettre à l'abri des surprises ;
- la **prévision** et **l'anticipation** des événements et des actions adverses ;
- la capacité de prendre l'**ascendant** et d'**imposer sa volonté** à l'adversaire.

La liberté d'action consiste donc à garder l'**initiative** par rapport à l'adversaire pour permettre de "maîtriser le coup suivant" et de **saisir les opportunités.**

Initiative : Capacité à fixer ou définir les termes de l'action tout au long de la manœuvre ou de l'opération.

- S'il est possible que l'ennemi fasse une faute, on peut aussi la provoquer. Dans les deux cas, il faut **exploiter** cet avantage qui permet de prendre ou de maintenir **l'ascendant** sur l'adversaire.

- Mais conserver l'initiative ne peut se concevoir sans que le chef fasse preuve **d'audace**. Celle-ci participe en effet à entretenir l'ascendant moral sur l'ennemi. Elle se caractérise par une prise de risques raisonnée qui permet d'imposer son action à l'adversaire.

Commentaire d'Erwin Rommel sur l'audace -
Carnets, la guerre sans haine. 1952

"L'expérience prouve que les décisions les plus audacieuses assurent les plus belles promesses de victoire. Mais il y a lieu de bien distinguer l'audace stratégique ou tactique et le coup de dés. L'opération audacieuse est une opération où le succès n'est pas garanti, mais dans laquelle, en cas d'échec, le chef reste à la tête de forces suffisantes pour faire face à n'importe quelle situation. Le coup de dés, en revanche, peut vous donner la victoire ou mener à la destruction totale de votre armée. Dans certaines situations, même ce coup de dés se justifie. Par exemple lorsque la marche normale des événements doit avoir pour résultat la défaite, que celle-ci n'est plus qu'une question de jours. Aucune raison, dès lors, de temporiser, et la seule chose qui reste à faire est de lancer une opération à grands risques."

12. La concentration des efforts

Elle se distingue de la concentration des forces par la nécessité de combiner les actions **et** d'optimiser les effets pour multiplier l'efficacité sur l'objectif choisi. La coordination entre les systèmes d'armes est complétée par celle entre les **capacités de contrainte, de contrôle et d'influence**. S'inscrivant dans une manœuvre globale dépassant les simples aspects militaires, la concordance des effets sera obtenue par la nécessaire et systématique complémentarité interarmes voire interarmées selon le niveau.

Principe de concentration des efforts :

Convergence dans l'espace et le temps des actions et des effets des différentes fonctions opérationnelles.

L'efficacité de la concentration des efforts vaut par la conquête d'une **supériorité relative** appliquée au **point de rupture** de l'équilibre des forces physiques et morales. Elle s'exerce même au risque d'affaiblir des points secondaires.

Ce point de rupture est établi :

- Par la notion de **rapport de forces** qui permet d'apprécier les moments et les lieux de supériorité ou d'infériorité relative des forces amies et, par là même, d'en déduire les efforts **matériels** à appliquer.

- Par l'optimisation des effets psychologiques obtenue par la **surprise** et une **volonté** prépondérante - combinaison de la force de conception des chefs et de leur état-major et de l'esprit d'initiative développé à chaque échelon - et, d'en déduire les **circonstances** les plus favorables.

La supériorité relative est davantage la conséquence d'une **lutte morale** entre deux volontés que le choc physique entre deux masses. Napoléon a énoncé que *"les forces morales entrent pour les trois quarts dans le résultat final ; les forces numériques et matérielles n'y comptent que pour un quart. Le moral et l'opinion font plus que la moitié de la réalité".* La concentration sera d'autant plus efficace, qu'elle s'exercera contre un adversaire ***surpris*** et ***affaibli.***

13. L'économie des moyens

Principe d'économie des moyens :

Répartition et **application judicieuses des moyens** en vue d'obtenir le meilleur rapport capacités/effets pour atteindre le but assigné.

Ce principe implique l'expression claire et précise **du choix du chef** pour atteindre un objectif. **L'affectation** des moyens aux différents ensembles tactiques résulte d'abord de ce choix. Mais elle doit également consentir les risques liés à l'audace et à l'acquisition de la supériorité relative évoqués avec les deux principes précédents.
Les instruments de l'"économie des moyens sont :

- La **modularité** qui se concrétise par la constitution d'unités adaptées à la mission à accomplir et par la manœuvre interarmes.

- **L'articulation** des forces qui y contribue notamment par la gestion des espaces occupés par celles-ci. Elle doit aboutir à disposer de moyens à la fois pour acquérir la supériorité relative, pour exploiter les opportunités et pour parer la surprise.

• Le **soutien** qui doit être bien dimensionné et permettre de disposer du meilleur potentiel pour le moment de la concentration des efforts.

Deux ensembles tactiques peuvent ainsi être constitués :

• les forces destinées à l'action principale ;

• les forces destinées à la garantie de la liberté d'action, dont l'élément réservé.

14. Des corollaires nouveaux

Le contexte des opérations au sein des populations limite le recours à la destruction parce que celui-ci ne conditionne plus la victoire politique et peut même parfois l'entraver. Il se heurte en effet à **trois contraintes** essentielles :

☞ l'emploi de la force doit être ferme mais mesuré, parce qu'il est toujours source de rancœur parmi les populations ;

☞ les forces sont souvent engagées pour des motifs qui n'apparaissent pas vitaux pour la conscience nationale ;

☞ la prépondérance de l'information porte instantanément tout acte de destruction devant l'opinion publique qui est prompte à juger sur des critères émotionnels éloignés des logiques politiques.

Le rapport à la destruction qui s'établit doit donc évoluer mais sans porter atteinte au principe essentiel de la **liberté d'action**. Cette dernière consiste à préserver une liberté de choix malgré les contraintes liées aux objectifs et à l'environnement. La liberté d'action s'accompagne donc des corollaires suivants :

❒ La **légitimité de l'action** qui conditionne en permanence l'action jusqu'à son terme.

La légitimité se construit aussi bien auprès des instances internationales et des opinions nationales qu'auprès des populations locales.

Elle repose ainsi sur le principe **de nécessité**, c'est à dire de juste suffisance de l'application de la force aux objectifs recherchés. Il en découle une proportionnalité des dommages infligés aux torts subis et une précision

des effets appliqués. Ces deux conséquences peuvent s'énoncer en impératif de **modération** tenant compte de l'éthique dans la guerre et des dimensions médiatiques et juridiques très présentes lors des opérations.

❒ La **réversibilité de l'action** qui vise à organiser les forces en vue de la limitation des pertes humaines et des dommages matériels et à privilégier la faillite de l'adversaire à son écrasement. Elle repose également sur la logique du **refus de l'escalade.**

Réversibilité : Aptitude à changer rapidement le mode de l'action entreprise en fonction de l'attitude générale de l'adversaire, notamment pour maintenir au plus bas niveau d'intensité possible une opération.

Résumé 3. L'action de guerre est la confrontation des volontés par des moyens armés. Trois principes essentiels doivent la diriger ; ceux de **liberté d'action**, de **concentration des efforts** et d'**économie des moyens.** Les procédés d'application doivent favoriser la **surprise** pour exploiter la permanence de l'incertitude dans les conflits.

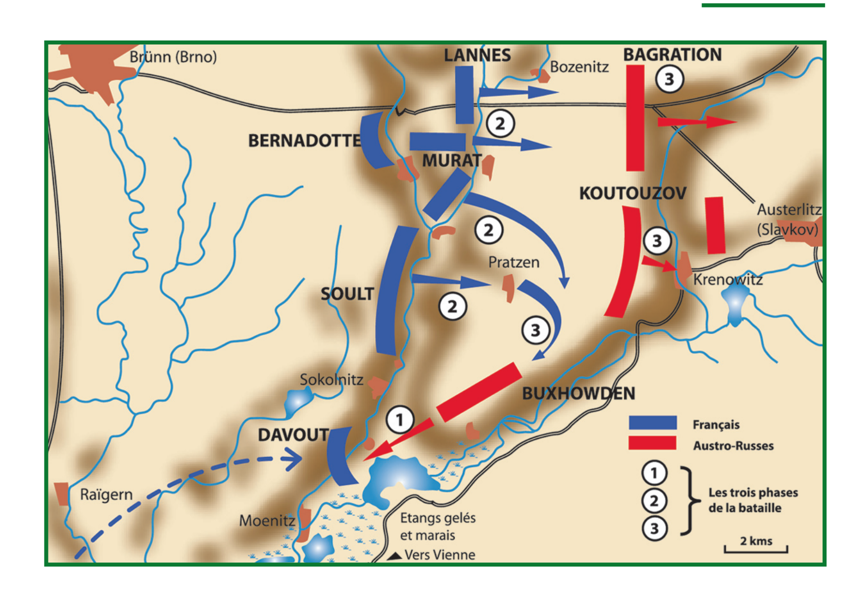
Utilisés avec discernement, ces principes sont **complémentaires**. L'économie des moyens facilite la concentration des efforts, la liberté d'action autorise l'économie des moyens et la convergence des effets.

L'issue de l'action militaire dépend également du respect de corollaires nouveaux qui doivent accompagner l'application des principes de la guerre et notamment, préserver la liberté d'action : **la légitimité** de l'intervention ainsi que **la nécessité** et **la réversibilité** de l'action. Ceux-ci établissent la cohérence entre l'efficacité opérationnelle et l'efficacité politique.

Austerlitz 2 décembre 1805 : illustration des trois principes de la guerre.

Le 2 décembre matin, les coalisés attaquent l'aile droite française selon une manœuvre qui consiste à prendre les Français en tenaille en commençant par les isoler de Vienne d'où arrive Davout. Napoléon, s'apercevant de leur effort principal au sud sur son aile droite, les y attire afin d'affaiblir le centre ennemi et d'y porter le coup fatal(1). Pour dissocier l'ennemi, il attaque alors au centre du plateau avec le IVème corps de Soult dès 8 heures 30, tout en résistant sur les ailes avec Lannes, soutenu par la cavalerie de Murat, au nord et le renfort de Davout au sud(2). Vers 11 heures, les coalisés sont effectivement dissociés. Napoléon a rentré un coin dans le dispositif ennemi(3). L'artillerie française bombarde les étangs gelés de Satschan au sud du plateau où progressent les Russes, complétant ainsi la débâcle austro-russe.

Napoléon en analysant parfaitement le terrain et les manœuvres adverses, a imposé son plan aux coalisés et obtenu un succès incontestable. Il accepte le risque d'un débordement en ne consacrant initialement à la défense de l'aile droite française qu'un détachement réduit mais appuyé sur un terrain favorable, avec un rapport de forces extrêmement désavantageux jusqu'à l'arrivée de Davout. Cette prise de risque fondée sur une juste **économie des moyens** permet la **concentration de l'effort** au centre. Il a ainsi pris l'ascendant sur les coalisés, et conservé sa **liberté d'action**.



2. De l'évolution des procédés

Les opérations subissent désormais la **prééminence** de la phase de stabilisation et la forte incidence de la **maîtrise** de l'espace physique et humain. Il en résulte que les procédés militaires doivent s'adapter aux impératifs d'une **manœuvre globale** tracée par l'effet stratégique à obtenir.

21. Les notions d'approche "directe" et "indirecte"[9]

Le cadre d'emploi des forces armées - décrit dans la première partie - sous-tend une menace qui, face aux forces classiques :

- recherche les **déséquilibres** dans tous les domaines,
- évolue au cœur des populations et là où le milieu exerce son pouvoir **"égalisateur"**,
- frappe en évitant leur puissance selon une véritable guerre du **contournement.**

Pour y faire face, deux approches des principes de la guerre doivent se combiner : l'approche directe et l'approche indirecte.

Là où l'approche directe consiste à attaquer les forces combattantes de l'adversaire en vue de les mettre hors de combat, l'approche indirecte privilégie l'attaque des sources de la puissance adverse : elle consiste à surprendre, déséquilibrer et désorganiser l'adversaire, mais aussi à façonner l'environnement en cherchant à limiter l'intensité des combats.

Un problème tactique peut donc être résolu selon ces deux approches.

❒ L'approche **directe** vise l'annihilation progressive de l'ennemi par l'attrition :

- elle considère la guerre comme une **confrontation** de puissance ;
- le succès y est obtenu par l'effet cumulatif de la puissance de destruction matérielle ; il repose à la fois, sur :
  - ☞ la supériorité globale, la capacité à tirer le meilleur parti de la puissance de destruction disponible par les voies les plus immédiates ;
  - ☞ parallèlement, sur sa propre capacité à supporter l'attrition imposée par l'adversaire.

9 Ces réflexions s'inspirent directement de *Comprendre la guerre,* Vincent Desportes, Economica, 2001.

- La confrontation repose sur le choix des concentrations et des axes d'efforts.

❒ L'approche **indirecte** privilégie une manœuvre globale qui cherche à briser la cohésion adverse :

- elle recherche la victoire par **l'effondrement** plus que par la destruction en utilisant les voies les moins prévisibles ;
- la force matérielle de l'ennemi n'est pas systématiquement attaquée en tant que telle ;
- le but est d'appliquer une supériorité relative ponctuelle sur une vulnérabilité décelée et d'obtenir, par effet d'entraînement, la dislocation matérielle et morale du système adverse ;
- elle repose sur l'alternance des concentrations et des dispersions des effets.

Entre ces deux extrémités, des combinaisons variables dans le temps et dans l'espace permettent de trouver des voies directes comme des voies indirectes au sein d'approches imposées par le niveau supérieur. Ainsi, le choix de l'approche défini au niveau stratégique ne préjuge pas du type d'actions à mener aux niveaux opératif et tactique.

Outre leurs modalités d'action, chacune des deux approches se distingue aussi par une vision différente de **l'ennemi.**

L'approche directe adopte une **vision quantitative** et exclusive de l'ennemi qui est perçu comme une addition de forces dont la domination suppose une supériorité relative progressivement accrue par l'usure infligée. Cette approche conduit à la centralisation du commandement et à la maîtrise imposée des actions.

A l'inverse, l'approche indirecte relève d'une **vision systémique** : l'ennemi est d'abord un système innervé, irrigué, géré, qui présente des points forts, mais également des vulnérabilités. Il convient d'exploiter celles-ci pour saper une structure organisée capable de produire de la violence et de matérialiser une volonté. La cible de l'action n'est pas constituée des composants du système mais de sa cohérence. Cette vision favorise l'économie des moyens. Elle laisse une part plus large à la décentralisation et à l'initiative qui sont indispensables à l'exploitation rapide des vulnérabilités décelées.

Les opérations qu'exécutent les forces terrestres se déclinent au niveau tactique en une combinaison d'actions directes et indirectes. Pour mener ces dernières, toute la gamme des moyens terrestres disponibles est utilisée dans les champs physiques et immatériels pour contraindre l'adversaire en exploitant ses vulnérabilités.

22. La manœuvre globale pour les forces terrestres[10]

La **manœuvre globale** est un processus visant à obtenir un effet recherché sur l'adversaire ou l'environnement par la mise en œuvre de capacités militaires ou non militaires dans un contexte interministériel et éventuellement multinational.

221. Les principes de la manœuvre globale

Il s'agit d'une démarche indirecte qui vise un centre de gravité[11] en tant que clef de voûte dont la disparition ou le retournement contribue à l'effondrement du système adverse.

Centre de gravité : source de puissance, matérielle ou immatérielle, d'où sont tirées la liberté d'action, la force physique et la volonté de combattre.

Conformément à l'approche indirecte, la manœuvre globale ne vise pas une destruction systématique de l'ennemi. En conséquence, il importe de considérer les **effets** des capacités de la force armée dans les champs d'action matériels mais également **immatériels**. La maîtrise du milieu et les interventions de type sécuritaire ou humanitaire, procurent aux unités terrestres une forte capacité d'influence.

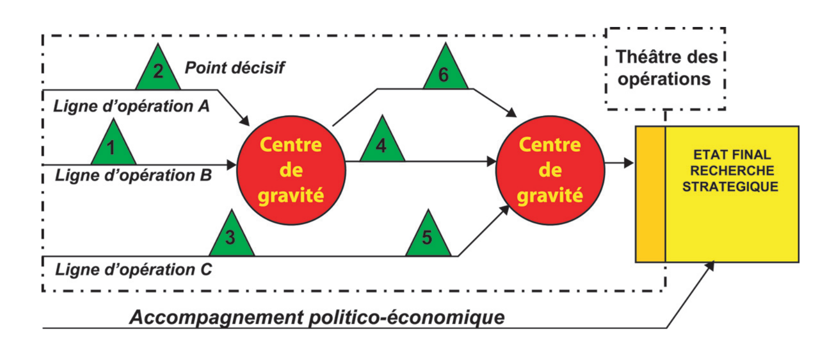
10 Cf. ***la manœuvre globale,*** CDEF, 2008.

11 C'est Clausewitz qui a inventé la notion de centre de gravité. La définition originale en est : ***"le pivot de toute la puissance et de tout mouvement. C'est contre ce point que toute nos énergies doivent être dirigées",*** Clausewitz, ***De la guerre***, § VIII.4.

Tout au long du continuum des opérations, les forces terrestres contribuent à tout ou partie des effets requis au niveau opératif pour agir sur l'environnement et l'adversaire au niveau tactique. La manœuvre globale y est menée par l'exécution et la déclinaison dans le temps et l'espace des ordres reçus du niveau supérieur, et par la combinaison de l'ensemble des moyens. L'action des forces terrestres concourt à la réalisation de l'**état final recherché** (EFR) permettant la sortie de crise.

C'est pour atteindre cet EFR qu'au niveau **opératif** - en parallèle à l'action politique dans d'autres domaines - le commandant de la Force définit des **lignes d'opération militaires** convergeant vers les centres de gravité de l'adversaire ou de l'environnement sur lesquels agir.

Le schéma suivant illustre la manœuvre globale au niveau opératif.



☞ Les **lignes d'opération** représentent des lignes de cohérence par domaine d'action qui permettent d'atteindre directement ou indirectement un centre de gravité en exploitant les faiblesses de l'adversaire et en évitant la confrontation directe avec ses forces.

☞ La concentration des efforts est appliquée sur un point qu'il faut savoir identifier judicieusement. Ce point d'application peut être un **centre de gravité** ou un des **points décisifs**.

☞ Ce procédé des lignes d'opération et des points décisifs est un apport essentiel à l'adaptation aux nouveaux contextes d'engagement quand l'outil militaire n'est plus que l'une des composantes mises en œuvre pour atteindre l'objectif politique.

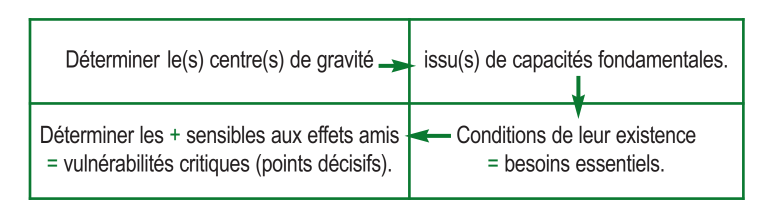
Exemple doctrinal : *A Tentative Manual for Countering Irregular Threat : An Updated Approach to Counterinsurgency.*

Ce document de niveau stratégique du *Marine Corps* sur la contre insurrection présente la population comme le centre de gravité car sa désespérance est à l'origine du soutien et du recrutement au profit de l'insurrection. Les lignes d'opérations sont :

- les opérations de combat,
- l'entraînement et le conseil des forces de sécurité de la nation hôte,
- le rétablissement de services de base,
- la promotion de la bonne gouvernance,
- le développement économique,
- les opérations d'information.

222. La recherche des points décisifs

Le centre de gravité est source de puissance ou de résistance physique ou morale. Il ne possède cette nature qu'au travers de **capacités fondamentales**. Celles-ci dépendent de **besoins essentiels** qui sont autant de ressources qui permettent leur existence. Si ces besoins sont sensibles aux agressions, ils constituent des **vulnérabilités critiques**. Ces vulnérabilités critiques sont les **points décisifs** à détruire, neutraliser, saisir, isoler, contrôler...



Déterminer le(s) centre(s) de gravité →	issu(s) de capacités fondamentales. ↓
Déterminer les + sensibles aux effets amis = vulnérabilités critiques (points décisifs).	← Conditions de leur existence = besoins essentiels.

Les **points décisifs** peuvent relever de l'adversaire ou du milieu :

☞ une partie de l'adversaire principal ou immédiat ;

☞ un point fort de l'adversaire : éléments réservés ou fanatisés, capacités de mobilité opérative, PC ou centre de télécommunications, appuis extérieurs ou criminels... ;

☞ un point caractéristique du terrain, des moyens logistiques, le démantèlement d'une milice, un camp d'entraînement, un refuge physique ou virtuel... ;

☞ un domaine immatériel (attitude de la population, médias, berceau historique...).

Le niveau tactique intègre les points décisifs des lignes d'opération du niveau supérieur, lorsqu'ils sont conformes à ses moyens et adaptés à sa mission. Il les complète ensuite de ceux définis en propre. Les lignes d'opération du niveau tactique adaptées dans le temps et dans l'espace, sont alors élaborées.

Seul le niveau grande unité, dont celui de la brigade si elle constitue le niveau composante terrestre, dispose des moyens et des capacités de planification pour concevoir une véritable manœuvre globale. Les niveaux subordonnés ne peuvent qu'appliquer les ordres du niveau supérieur selon les dispositions de la manœuvre globale.

Un ou plusieurs points décisifs - ou le centre de gravité lui-même - pourront être le point d'application de l'effort principal. Le meilleur point d'application est celui qui **fait basculer la volonté de l'adversaire.** Ce choix permet d'y concentrer les efforts et de préserver l'affectation raisonnée des forces aux différents ensembles tactiques chargés de conduire la manœuvre globale. C'est une étape essentielle pour réaliser une véritable économie des moyens.

Le choix de ce ou ces points d'application de l'effort tactique est exprimé dans **l'effet majeur** de l'ordre d'opération ou du plan simplifié (ex-conception de la manœuvre).

L'**effet majeur** est la condition dont la réalisation garantit le succès de la mission. Il exprime les effets à obtenir sur l'adversaire ou le milieu[12] en un temps et un lieu donnés.

A l'instar de l'étude sur l'adversaire, la vulnérabilité globale amie doit aussi faire l'objet d'une analyse qui commence par la détermination du **centre de gravité ami**, des capacités fondamentales qui lui donnent sa puissance, des besoins essentiels qui le font vivre et des vulnérabilités critiques à protéger impérativement.

12 Le milieu est à considérer comme étant l'espace physique, humain, politique et économique tel que défini dans le § 211 de la première partie.

23. La perception du brouillard de la guerre

Comme cela a été décrit dans la première partie, **l'imprévisibilité** fait partie de la guerre de manière indéfectible.

☞ La première conséquence est la nécessité de conduire l'action suivant les principes généraux précédemment détaillés plutôt que suivant des règles figées.

☞ La seconde est l'impossibilité d'acquérir la certitude indispensable à la bonne application de l'effort utile en conduite des opérations. La recherche du renseignement associée au discernement peut néanmoins y contribuer.

231. L'intelligence de l'intention adverse

Le renseignement est indispensable mais imparfait et il n'existe pas de compensation technologique à l'irréductible brouillard de la guerre. Ainsi, *"à défaut de renseignements sûrs et exacts, un général capable ne devrait jamais se mettre en marche sans avoir deux ou trois partis pris sur les hypothèses vraisemblables"*[13]. La manière de les obtenir est :

- la connaissance que procurent une recherche et une analyse méthodique et contradictoire des informations ; elle doit tendre à une meilleure **compréhension de l'intention adverse** et ainsi permettre d'éviter de confier la décision à l'événement ;
- les technologies qui permettent aujourd'hui de disposer d'une meilleure connaissance technique des dispositifs effectifs et prévisibles, mais dont l'efficacité est diminuée par l'élargissement des champs d'action ;
- les contacts avec le plus grand nombre de protagonistes afin de profiter de leur connaissance du milieu (ROHUM) pour bénéficier d'informations et de soutiens.

232. La réflexion

L'esprit permet de développer ce que le général de Gaulle considère comme l'unique principe de la guerre : *"la capacité d'adaptation aux circonstances".* Il s'agit de se préparer à agir malgré l'incertitude et de se donner les moyens de réagir face aux imprévus issus des frictions par :

13 Jomini, *Précis de l'art de la guerre,* Tanera éditeur, Paris 1855, II p189.

❐ La **planification** qui doit préserver les capacités de **contre réaction** aux circonstances à venir (*la manœuvre contraléatoire* du général Beaufre[14]) ; elle élabore ainsi :

- un plan d'opération qui décrit comment remplir la mission,
- un plan de manœuvre qui permet la manœuvre contraléatoire.

❐ Une **capacité d'adaptation** qui repose sur :

- la faculté des modes d'action et des dispositifs à se plier à toutes circonstances,
- la **simplicité** comme principe,
- la constitution de **réserves.**

Néanmoins, la planification étant issue d'une connaissance imparfaite et progressivement caduque de la situation, elle ne peut déterminer une liste d'actions successives corrélées à des échéances horaires et ignorer l'incertitude de la confrontation. Elle doit donc permettre d'envisager une partie des futurs possibles par l'élaboration de manœuvres contraléatoires anticipant les évolutions de la situation, qu'elles soient favorables ou défavorables. C'est le fameux "Et si... ?" des planificateurs qui prévoient les différentes arborescences possibles de réaction par la production d'ébauches de manœuvres. Elles sont intégrées dans le plan de manœuvre afin que la cellule réaction de l'état-major puisse les utiliser en temps opportun.

Le plan élaboré doit surtout créer pour le subordonné les conditions de **l'initiative** dans les circonstances à venir et ne pas brider la **liberté d'action du chef**, seul atout maître contre l'imprévu.
Par l'unité de vue qu'elle procure, l'unicité du commandement est la qualité essentielle à la **rapidité d'exécution** pour compléter la prise d'ascendant sur l'adversaire. Mais le commandement doit aussi faire preuve de **cohérence**, de **simplicité** et de **subsidiarité**.

❐ A l'action planifiée succèdent en effet très vite la **réaction** des subordonnés et **l'adaptation** nécessaire du chef pour la manœuvre future. Les modes d'action et les dispositifs doivent faire preuve de souplesse et de simplicité et agir sur une ligne menaçant plusieurs objectifs afin d'accroître l'incertitude adverse.

14 Il s'agit de considérer l'action comme une succession d'actes dont chacun peut être mis en échec par les réactions adverses et de prévoir les contre-réactions. La manœuvre contraléatoire vise à prévenir cet aléatoire. André Beaufre, *La stratégie de l'action,* Edition de l'Aube, La Tour d'Aigues, 1997, p. 114.

- La **simplicité** s'acquiert en limitant la dépendance des actions futures à la réalisation des actions qui les précèdent. Le succès de ces dernières ne peut en effet être assuré.
- Les ordres doivent fixer des objectifs concrets à atteindre et se limiter strictement et brièvement à cela tout en veillant à déléguer une grande part d'initiative. Leur fonction est d'assurer la **cohérence** de l'action globale tout en organisant **l'autonomie** des subordonnés.
- Loin de **tout** prescrire, ils doivent définir l'axe et les limites de l'action, c'est-à-dire **l'intention** et **"la bulle de liberté d'action"** du subordonné.

Ordres et comptes rendus se limitent au strict nécessaire. La zone des objectifs est "confiée" aux petits échelons tactiques. L'efficacité - particulièrement en phase de stabilisation - repose sur l'intelligence de situation du subordonné dans le respect de l'intention du chef.

Il en résulte l'importance à accorder au **commandement par objectif** par opposition au commandement par ordre tels qu'ils sont définis dans le FT 04[15]. Il est le style de commandement le mieux adapté aux nouvelles conditions des opérations. Le tableau ci-dessous en apporte l'illustration.

Commandement "par objectif"		**Commandement "par ordre"**
Imprévisible	affirme que la guerre est...	Prévisible
Incertitude	intègre...	Déterminisme
Décentralisation Confiance Auto discipline	privilégie...	Centralisation Contrôle Discipline formelle
En réseau	impose un type de communication...	En relations verticales

Tableau comparatif des deux styles de commandement

15 FT04, *le commandement opérationnel*, CDEF.

Il exige une expression très claire de l'intention du supérieur, donc de l'effet majeur. Son efficacité repose sur quatre éléments complémentaires :

- **l'idée de manœuvre** du chef,
- la capacité des subordonnés à la comprendre et à y **adhérer,**
- leur **esprit d'initiative,**
- la **qualité des ordres** qui définiront leur mission, leur alloueront les ressources nécessaires et préciseront les mesures de coordination indispensables.

Le succès par la simplicité et la liberté d'action : 2°DB ordre d'opérations pour la journée du 24 août 1944.

I. Mission *:*

1. S'emparer de Paris
2. Tenir Paris en occupant les routes entre Ivry-sur-Seine et Neuilly-sur-Marne :
- en poussant des éléments dans la région nord-est de Paris ;
- en maintenant un élément réservé au centre de Paris.

II. Renseignements *: l'ennemi dispose d'un certain nombre de points d'appui sans liaisons les uns avec les autres. Ces points d'appui sont plus denses dans la région sud-ouest de Paris.*

III. Dispositif *:*

Mission principale

GT V :

a) Pousser sur l'axe Arpajon, Sceaux, Paris où se fera l'effort principal, en utilisant les petites routes et évitant les grands axes.

b) Pénétrer dans Paris en direction du Panthéon, puis franchir la Seine et sortir par la région Vincennes, Charenton et tenir les ponts de la Marne entre Ivry-sur-Seine (inclus) et Neuilly-sur-Marne (inclus).

c) S'éclairer ensuite à distance utile.

PC en fin de mission : Porte de Vincennes.

Mission secondaire de diversion

GT L :

a) Pousser sur l'axe Dampierre, Chevreuse, Châteaufort, Toussus-le-Noble, Les Loges, Jouy-en-Josas, Villacoublay, bois de Meudon, Pont-de-Sèvres.

b) Tenir Sèvres et pousser deux SGT sur Versailles, et en direction de Paris.

c) En fin d'opérations et après relève par éléments réservés à Versailles, pousser l'ensemble de son GPT au centre de Paris (Place de la Concorde) en réserve mobile.

PC initialement : Pont-de-Sèvres ; ultérieurement : hôtel Crillon Paris.

GT D :

a) Mettre le 3° Rac à la disposition du GT V.

b) Progresser derrière le GT V prêt :
- *soit à appuyer ce groupement de tous ses moyens ;*
- *soit à appuyer le GT L en poussant un SGT en direction du Pont-de-Sèvres.*

c) Nettoyer le centre de Paris.

d) En cas de réussite immédiate des différentes opérations des GT V et L, pousser des éléments dans la région de Pantin, au nord de Paris.

PC : mairie de Pantin.

ELEMENTS MOREL-DEVILLE : se maintenir à leurs emplacements actuels, et faire le maximum de volume pour simuler une attaque directe en direction de Saint-Cyr. En fin de journée, en réserve aux ordres du colonel Rémy.
.../... suivent brièvement les missions des appuis et l'emplacement des PC.

PC Rambouillet 23 août 1944 18 h.

Signé : le général LECLERC commandant la 2°DB.

233. L'utilisation de l'incertitude

La planification doit aussi permettre d'accroître l'incertitude adverse car comme le rappelle Frédéric II *"c'est ce à quoi l'ennemi s'attend le moins qui réussira le mieux".* Les principaux procédés reposent sur :

- la **déception** qui vise à leurrer sur les intentions, possibilités et préparatifs en simulant des déploiements et des manœuvres, et à obtenir la dispersion des forces adverses ;
- la **destruction** des moyens de renseignement et de circulation de l'information de l'ennemi ;
- la **désinformation** pour affaiblir l'implication d'une nation ou sa capacité d'analyse ainsi que pour influencer les médias de l'adversaire ;
- enfin la **mobilité** qui est un facteur puissant de surprise.

Déception : Effet résultant de mesures visant à tromper l'adversaire en l'amenant à une fausse interprétation des attitudes amies en vue de l'inciter à réagir d'une manière préjudiciable à ses propres intérêts et de réduire ses capacités de riposte.

La déception repose d'une part sur une **bonne connaissance** de l'adversaire et, d'autre part, sur **l'intelligence de sa mise en œuvre.**
Les procédés en sont la dissimulation, la diversion et l'intoxication. Ils sont le plus souvent associés à des opérations militaires d'influence pour attirer l'attention de l'ennemi sur les actions de diversion et le distraire de l'action principale.

Dissimulation : Composante de la déception (mesures passives) ayant pour effet de soustraire les forces amies et leurs mouvements aux investigations de l'adversaire.

Diversion : Composante de la déception (mesures actives) ayant pour effet d'attirer les moyens de l'adversaire vers une zone ou un point différent de celui sur lequel on compte exercer l'effort principal.

Intoxication : Composante de la déception (mesures actives) ayant pour effet de tromper l'adversaire sur les intentions et les possibilités amies en lui faisant acquérir de fausses informations.

234. L'emploi des forces réservées.

Dernier outil pour exploiter une opportunité[16] ou parer le hasard, **les réserves** constituent par excellence une réponse aux incertitudes.

Réserves tactiques : Elément de manœuvre tenu à la disposition du commandement lui permettant **d'influer** sur le déroulement du combat.

Formant la capacité de réaction due à la manœuvre contraléatoire, cette réserve tactique est constituée d'éléments **interarmes** soit prélevés sur la ressource propre, soit fournis en renforcement par l'échelon supérieur. Elle est adaptée à la situation, à l'ennemi et à la mission, polyvalente et toujours disponible. Distincte des unités en appui de l'action principale, la réserve permet de saisir et d'exploiter une occasion particulière pour frapper un des centres de gravité ennemis ou de faire face à un brusque changement de situation remettant en cause la cohérence du dispositif de la grande unité.

Cette réserve est **modulable** en cours d'action en fonction du rôle qui lui est dévolu. Sa permanence doit être recherchée : toute réserve engagée doit être reconstituée.

Une unité de réserve dispose de l'ensemble des moyens de commandement nécessaires à son action et est aux ordres **d'un chef désigné** dès sa mise sur pied. Elle constitue un élément organique de l'unité tactique supérieure. A ce titre, elle est engagée sous la responsabilité du chef tactique et est directement commandée par son PC. Il convient également que le chef fixe le niveau auquel des réserves seront constituées afin d'éviter leur accumulation préjudiciable à l'action principale.

Les moyens dédiés à la réserve doivent être proportionnels aux incertitudes de la planification et aux risques encourus et correspondre à de véritables capacités de manœuvre. La réserve est constituée **au minimum** d'une unité **de niveau N-2.**[17]

16 Selon Clausewitz : "une réserve a deux fonctions qui se distinguent très nettement l'une de l'autre : d'abord de prolonger et de renouveler le combat, ensuite de servir en cas d'imprévu".

17 Selon Foch : "plus l'incertitude est grande, plus le chef doit avoir le courage d'accroître la part de sa réserve".

24. L'emploi légal de la force

La force armée ne peut s'employer que dans un **double cadre** : légal et éthique. Sans l'exigence de ces critères, les forces armées sont susceptibles de tomber dans l'excès de violence et ainsi de faire perdre toute légitimité politique à l'engagement.

☞ Le **cadre légal général** est donné par le droit international applicable aux conflits armés, le *"jus ad bellum"* - plus communément appelé le droit à la guerre - et le droit national. Les forces armées ne peuvent être employées que dans ce cadre juridique. Il est devenu usuel que les politiques donnent un mandat précis à la Force dans lequel sont fixés les buts de l'intervention, la situation future recherchée et les contraintes de l'action militaire. Ceci est signifié dans les résolutions du Conseil de Sécurité au niveau international ou dans un mandat bilatéral dans le cadre des accords de défense.

☞ Le **cadre éthique**. Si ce cadre fait appel au discernement de chaque militaire, chef ou exécutant, et en particulier au respect des lois et coutumes de la guerre, il est délimité par les règles du droit international humanitaire ou *"jus in bello"* plus communément appelé le "droit dans la guerre". Il s'appuie sur le respect de la dignité de la personne, sur les notions de crimes de guerre ainsi que sur les quatre conventions de Genève du 12 août 1949 et les deux protocoles additionnels du 8 juin 1977.

Pour respecter cette légalité conformément aux objectifs politiques recherchés, le commandement doit pouvoir y intégrer les impératifs de proportionnalité et de discrimination pour limiter l'emploi de la force dans ses effets indésirables et éviter les maux superflus. Ce contrôle des moyens et méthodes de combat à tous les niveaux et le souci permanent de réversibilité, exigent une connaissance du mandat et des règles d'engagement - c'est-à-dire une application stricte des conditions d'ouverture du feu consenties - ainsi qu'un comportement personnel irréprochable.

Les **règles d'engagement** pour être explicites doivent porter sur deux domaines.

- L'**emploi de la force** : ces règles précisent le degré d'emploi de la force armée dans le temps et dans l'espace. Elles indiquent les contraintes et la marge d'initiative dont disposent les chefs militaires sur le théâtre

d'opérations. *"Elles définissent les circonstances et les conditions dans lesquelles les forces armées peuvent faire usage de la force ou effectuer toute action pouvant être interprétée comme hostile."*[18] L'usage de la force comprend l'usage des armes et toutes les actions à caractère coercitif susceptibles de limiter la liberté des personnes.

- Le **comportement** : ces règles *"déterminent l'attitude à adopter par les unités et le personnel en opération"*[19] c'est-à-dire qu'elles fixent l'attitude vis-à-vis de tous les acteurs :
  - population et autorités politiques et religieuses en particulier le degré d'ouverture ou de réserve dans le cadre de la coopération civilo-militaire ;
  - belligérants selon que l'on souhaite afficher conciliation, détermination ou dissuasion ;
  - unités appartenant aux autres membres de la coalition et organisations internationales, non gouvernementales et médias.

Résumé 4. La complexité des nouvelles formes de menace impose la recherche de **l'effondrement** de l'adversaire qui prévaut en **stratégie indirecte**. Elle est mise en œuvre au niveau **tactique** par une **manœuvre globale** qui permet de concentrer les efforts par l'aboutissement de lignes d'opération sur les **centres de gravité** adverses.

Cette approche ne peut néanmoins s'affranchir des incertitudes liées à toute confrontation. L'acquisition du **renseignement** - dont la dimension humaine redevient essentielle - et le développement des capacités d'initiative et d'adaptation - notamment grâce au **commandement par objectif** et aux **réserves** - permettent malgré les frictions, une exécution décisive du plan élaboré.

Enfin, l'emploi de la force armée ne se conçoit que dans un **cadre légal** renforcé de règles d'engagement.

18 PIA 05-203. Doctrine interarmées sur l'usage de la force en opération militaire se déroulant à l'extérieur du territoire français. Les règles d'engagement – les règles de comportement. Juillet 2006.
19 Op. cit. p.23.

Principes tactiques des opérations terrestres

troisième partie

1. Des fondamentaux à respecter

11. Généralités sur la manœuvre tactique.

Manœuvre : emploi des forces sur le champ de bataille combinant le mouvement, le feu effectif ou potentiel et les effets immatériels, pour se mettre en position favorable par rapport à l'adversaire et remplir la mission donnée.

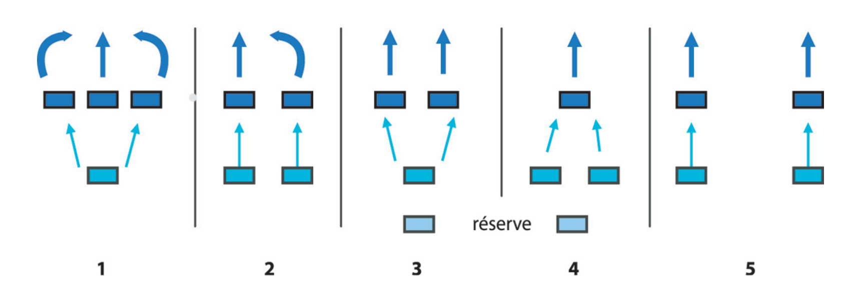
La manœuvre vise d'abord à la réalisation de **l'effet majeur**. La complémentarité des moyens et la combinaison des actions compte tenu du temps, du milieu et de l'adversaire, concourent à l'atteinte de cet effet majeur.

L'acquisition d'une position favorable et la réalisation de la mission imposent ensuite de concevoir et de conduire la manœuvre en assurant deux **conditions du succès** qui visent à **"prendre l'ascendant"** puis à **"produire les effets"**.

- Elles permettent de respecter les principes décrits dans les chapitres précédents en vue de réduire l'adversaire, puis d'exploiter la situation pour concourir à l'atteinte des objectifs tactiques recherchés.
- Elles concernent toutes les situations opérationnelles y compris celles issues de confrontations au sein des populations, face à un adversaire asymétrique.

La manœuvre impose l'utilisation de l'ensemble des moyens et savoir faire disponibles (y compris l'espace et le temps) avec la plus grande efficacité et si possible au meilleur coût. Leur combinaison est appliquée soit directement en privilégiant la puissance des effets soit indirectement en créant les conditions de la désorganisation de l'adversaire. Cette distinction est motivée par la réalisation de l'effet majeur à un moment donné, sur un adversaire ou un objectif donné, et dans un lieu fixé. La compréhension de l'effet majeur est donc capitale pour l'élaboration de la manœuvre.

La manœuvre est subordonnée à l'organisation des unités d'exécution. La structure ternaire est la première à autoriser une manœuvre élémentaire mais c'est la structure **quaternaire** qui procure toute la souplesse d'action : engagement sur deux échelons (1 et 2), manœuvre en profondeur avec une réserve (3 et 4), actions séparées (5).



C'est donc la structure **quaternaire** qui doit être privilégiée et qui servira à illustrer tous les modes d'action de ce chapitre[20].

A cette organisation s'ajoute la nécessité d'une construction **interarmes** de toute unité jusqu'au plus bas niveau car elle seule permet la conduite des manœuvres tactiques dans leur globalité. Elle suppose l'**unicité du commandement** afin de préserver l'unité d'action et la cohésion, ainsi que **l'autonomie**. Cette dernière concerne les moyens :

- de commandement et de liaisons pour conduire l'action en cours et préparer l'action future,
- de renseignement pour acquérir, traiter et exploiter l'essentiel des informations indispensables à la conduite de l'action,
- d'appui intégré,
- de soutien.

20 Les illustrations reprendront les codes couleur attachés aux deux échelons et à l'élément réservé qui figurent sur le schéma précédent.

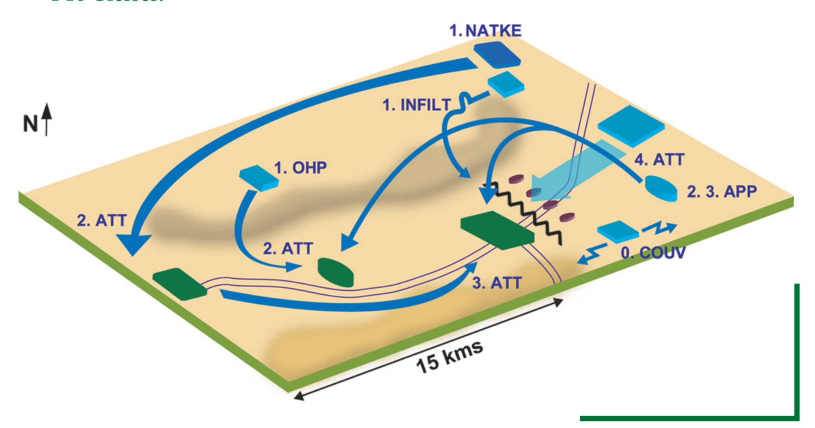
ABOU AGHEILA (1967). La manœuvre.

La tâche la plus ardue pour l'armée israélienne lors de la "guerre des six jours" (5-10 juin 1967) fut la prise d'Abou Agheila, un carrefour de pistes qui commande l'accès au centre du Sinaï à quelques dizaines de kilomètres de la frontière d'Israël. Lorsque le général Ariel Sharon reçoit la mission de s'en emparer, la position est tenue par la 2ème division d'infanterie égyptienne (en vert sur le croquis). L'axe principal qui mène au carrefour est barré par un champ de mines et trois grandes tranchées parallèles longues de cinq kilomètres sont tenues par l'infanterie. Ce "bouclier" est appuyé par 200 pièces d'artillerie et surtout par une réserve forte de 90 chars. La position est protégée au sud par de vastes étendues désertiques qui interdisent toute surprise et au nord par des dunes difficilement franchissables.

Le plan de Sharon consiste à combiner une attaque à revers de la position ennemie sur toute sa profondeur avec une attaque frontale. Dès le franchissement de la frontière, sa division prend son dispositif d'attaque. Au crépuscule du 5 juin, le bataillon de reconnaissance part couvrir face au sud tandis que trois unités s'apprêtent à prendre à revers la position égyptienne par le nord. Au plus loin, le groupement blindé Natke contourne les dunes par des pistes oubliées des Egyptiens pour frapper par surprise le groupement blindé adverse. Au centre des dunes, un bataillon parachutiste est héliporté pour s'emparer des positions d'artillerie. Plus à l'est, trois bataillons s'infiltrent en parallèle pour s'emparer des trois tranchées égyptiennes. A 22 heures, l'artillerie israélienne ouvre le feu pour appuyer l'assaut des parachutistes.

A 23 heures, l'artillerie arabe est neutralisée. Au même moment, le groupement Natke prend par surprise les chars égyptiens et les détruit après des combats furieux. Les Centurions israéliens foncent alors vers l'est pour attaquer les positions fortifiées adverses par l'arrière.

A 23 heures, l'artillerie israélienne organise un barrage roulant devant les trois bataillons d'infanterie qui remontent les trois tranchées. Lorsque celles-ci sont prises, les fantassins livrent une ligne de débouché à une brigade de chars qui fonce vers l'ouest et prend contact avec le groupement Natke. Vers 10 heures du matin, le 6 juin, toute la position égyptienne est entre les mains des Israéliens au prix de 40 morts et 140 blessés.



12. Les exigences de la manœuvre

Le déroulement de la manœuvre se décompose en **trois phases** successives de durée variable :

- la **préparation** (modelage de l'adversaire et du milieu),
- **l'effort** (effet majeur),
- la **consolidation** (exploitation des résultats obtenus).

Ces différentes phases de la manœuvre ne se conçoivent pas sans la prise en compte permanente de l'environnement au sein duquel elles interviennent.

121. Le renseignement

L'**acquisition du renseignement** est le préliminaire obligatoire et déterminant pour l'efficacité de l'action ultérieure et sur lequel se fonde la décision du chef. Celui-ci doit donc exprimer des besoins à partir desquels sera construit le plan de renseignement et de recherche (PRR). Ils seront ensuite essentiels à la conduite de la manœuvre.

- Au delà de la description d'un dispositif et de sa localisation, la finalité du renseignement est de **comprendre** la structure et l'intention de l'adversaire et de **connaître** l'environnement, puis d'évaluer le rapport de force initial et d'estimer le potentiel adverse.

- Un tel objectif implique qu'au renseignement militaire de toutes origines, doit être combiné selon les circonstances et le contexte, celui fourni par les forces locales, les forces de police ou par l'action diplomatique ou autre. C'est la **diversité** des sources d'information puis leur analyse et leur exploitation qui permettent d'appréhender l'environnement physique, politique et culturel de l'action.

- Cette analyse doit en outre contribuer à la compréhension des lacunes adverses afin de saisir les opportunités de créer la **surprise**, voire de les provoquer.

- Même si dans tous les cas la complémentarité des capteurs de la recherche du renseignement est fondamentale, le renseignement **d'origine humaine** est prééminent dans les conflits actuels.

122. Le soutien

Il est nécessaire de dégager l'élément manœuvrant des obligations de défense des lignes de communications pour préserver sa **liberté d'action**.

- Lors de la constitution de la Force, l'autonomie initiale autorise cette liberté d'action grâce à l'adaptation de moyens techniques et logistiques à la mission opérationnelle.

- Le **maintien** de ces capacités impose une anticipation de leur renouvellement ainsi qu'une véritable manœuvre logistique des moyens qui participe à l'intention du chef militaire et vise à acquérir un rythme de l'action supérieur à celui de l'adversaire.

- Le soutien passe également par le **déploiement** de la Force sur le théâtre d'opérations incluant l'établissement et la protection des lignes de communications et des bases, mais également l'assistance à la population locale. L'impact émotionnel des actions de soutien à la population accroît leur importance. Ces aspects participent d'autant à la liberté d'action que la protection de convois logistiques, plus vulnérables en phase de stabilisation, est une nécessité vitale.

13. “Prendre l’ascendant” - préparation nécessaire de la manœuvre -

Cette exigence est la contribution majeure au principe de liberté d’action. Sa finalité est en effet de **maîtriser** le milieu et de **contraindre** l’adversaire pour le plonger dans l’incertitude en vue de lancer sa propre action décisive puis d’en exploiter les résultats. La prise d’ascendant prépare l’action tactique suivante.

Dès que l’étape préliminaire d’acquisition du renseignement est suffisamment avancée, l’action de contrainte peut être décidée pour assurer la liberté d’action tout en diminuant celle de l’ennemi. Il s’agit alors de lui supprimer toute capacité d’initiative et de réduire ses possibilités de coordonner l’action de ses forces. Cet objectif est d’autant plus déterminant que désormais l’espace de manœuvre est non linéaire et lacunaire.

Cette action s’exerce dans les domaines matériels et immatériels. Une combinaison de différents procédés permet à la fois une économie de ses propres moyens et une dispersion de ceux de l’adversaire due à la diversité des parades qu’il doit mettre en œuvre.

❒ Les actions sur les **moyens** de l’adversaire.

- Une fois le contact pris par les éléments de sûreté (c’est-à-dire l’identification des secteurs où l’adversaire présente une résistance persistante), l’immobilisation de l’ennemi doit être recherchée par une action de **fixation** pour cloisonner l’élément adverse.
- L’ennemi peut être fixé par des procédés coercitifs classiques : feu direct ou indirect, destruction de postes de commandement, de moyens logistiques ou de réserves, obstacles au mouvement ou à la manœuvre. L’objectif est de bloquer ou d’interdire l’accès à une zone pour les forces opposées.
- La neutralisation de l’adversaire peut aussi être **indirecte** par une manœuvre de dispersion ou d’isolement de ses forces, de détournement de ses objectifs ou d’exposition de ses vulnérabilités. Les opérations diffuses et aléatoires menées par une guérilla sont *a contrario* un moyen de neutralisation que la Force peut subir par la dispersion et le détournement d’effectifs importants qu’elles provoquent.
- L’objectif est d’acquérir la **supériorité** relative et de modeler l’espace de manœuvre pour permettre l’action directe.

❐ Les actions sur la **volonté** de l'adversaire.

- Elles doivent faciliter la perte d'initiative voire de réaction de l'adversaire. Les procédés sont liés à **l'incertitude** à entretenir chez l'ennemi par des manœuvres de déception, de leurre, voire par l'incitation à suivre des lignes d'opération infructueuses.
- La maîtrise de **l'information** et des moyens de communication peut à la fois briser la cohésion de l'adversaire et lui interdire toute capacité de commandement ou d'exécution. Ces opérations d'information permettent également de manipuler la compréhension adverse de la manœuvre et d'agir sur sa volonté.

14. "Produire les effets" - effort et consolidation

La prise d'ascendant étant obtenue, il s'agit par application du principe de concentration des efforts allié à la surprise, de manœuvrer physiquement pour agir directement sur l'adversaire ou sur le milieu en vue de la réalisation de l'effet majeur. **Trois étapes** se succèdent pour l'atteinte de cet objectif.

☞ Le mouvement tactique

- Sa finalité est de placer les forces sur des positions **avantageuses** choisies pour frapper l'adversaire sur un point décisif ou pour échapper à l'agression ennemie.
- Ce mouvement doit contribuer à la **surprise** en favorisant l'abord par les flancs ou l'arrière et en privilégiant la rapidité. Afin de briser le rythme adverse et de refuser l'escalade, le déplacement tactique avantagera l'enveloppement de l'ennemi ou le mouvement tournant.
- Il nécessite la **maîtrise du milieu** car ce dernier impose les trajets et les délais, conditionne la sûreté, le soutien, la mobilité, la communication et les effets et enfin, influe sur le moral. La connaissance de la dynamique des déplacements est indispensable car l'échec du mouvement peut à lui seul être à l'origine de l'échec de la mission. Il consiste à faire rejoindre dans un espace prédéfini un ensemble de forces dans des délais contraints et selon un ordre précis malgré le terrain et l'ennemi. Le franchissement d'un milieu défavorable peut toutefois contribuer à créer la surprise. C'est notamment le cas face à un adversaire irrégulier quand les mises en place doivent

privilégier la nuit, le terrain et les conditions difficiles, tenir compte de l'activité civile usuelle et camoufler les indices extérieurs (logistique, soutien local, etc.).

- Le mouvement se fonde sur la **reconnaissance** et sur le commandement de "l'avant" qui tire le gros des forces vers le point faible adverse.

☞ Le choc

- Cette action décisive conduit à s'emparer d'un objectif ou à réduire un ennemi. Privilégiant également la surprise, le choc et le mouvement coordonnés doivent aboutir à la rupture du rythme et de la volonté de l'adversaire et à l'atteinte de ses éléments vitaux.

- Selon les circonstances, il s'agit donc **d'atteindre l'ennemi** dans ses capacités essentielles qu'elles soient matérielles ou morales. Le choc physique est obtenu par la brièveté et la soudaineté d'une action violente, le choc psychique l'est par une concentration et un cumul d'effets successifs.

- Cette action nécessite la **maîtrise du rapport de force** : celui-ci doit être évalué puis aménagé lors de la phase initiale. La supériorité doit ensuite être acquise au bon endroit et au bon moment. Elle concerne tout d'abord **l'espace** et doit se développer dans la profondeur. Le terrain doit être en effet soit occupé, soit battu par les feux ou du moins traité (par les mines, les obstacles, l'observation...). La coordination des moyens doit ensuite être organisée pour assurer une **complémentarité optimale des effets** et acquérir une **suprématie locale**. Celle-ci ne pouvant être assurée en permanence, le maintien d'une réserve ou d'un échelon de soutien[21] est indispensable. Enfin, cette confrontation étant particulièrement propice aux frictions, le **cycle de décision** doit être raccourci par un commandement de l'avant et une liberté d'action au contact pour faciliter les ajustements à l'évolution de la manœuvre adverse.

21 Un échelon de soutien est capable d'une manœuvre autonome. Sa liberté d'action n'est pas contrainte par l'ennemi de l'échelon situé à proximité. Il n'est donc pas sous le feu ennemi ni à portée d'une manœuvre rapide.

☞ L'exploitation

L'exploitation a pour objectif de profiter des effets produits par le choc pour en accroître la portée dans le respect de l'intention ou des objectifs du commandement. Il s'agit de **dépasser** la mission assignée pour exploiter les opportunités offertes par les changements de circonstances dus à l'étape précédente. L'extension de la suprématie locale peut soit profiter aux objectifs du niveau supérieur soit servir à la domination d'une zone plus ample.

- L'exploitation peut être soit **planifiée**, soit **d'opportunité** quand il s'agit de profiter d'une situation qui se révèle favorable. Elle est préférablement conduite par des éléments de deuxième échelon ou de réserve selon le niveau et l'objectif visés.
- Bénéficiant de l'initiative résultant du choc, elle doit être entamée aux petits niveaux tactiques et dépend de la résolution des subordonnés. C'est **l'audace** encouragée par la subsidiarité qui permet de saisir l'opportunité. La numérisation doit être un outil propice à ce type d'action alliant des capacités de réactivité et de rapidité.
- Cette phase doit s'appuyer dès la rupture, sur tous les moyens de **reconnaissance** afin de déceler les lacunes et les faiblesses adverses. Les forces dédiées à l'exploitation doivent être complémentaires (capacités de sûreté, d'appuis y compris aériens, de commandement etc.) et disponibles sans préavis. Leur action ne sera pas forcément coercitive mais peut contribuer au succès par des résultats obtenus dans les domaines psychologique ou médiatique.

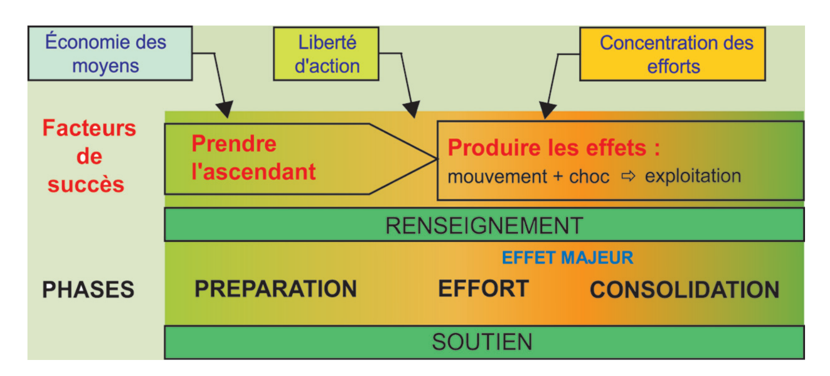


Figure 2. Schéma illustrant les principes de la manœuvre

15. L'utilisation de l'espace

151. Organisation du théâtre d'opérations

Un théâtre d'opérations est l'aire géographique de niveau opératif dans laquelle s'accomplit une option stratégique donnée ; ses limites sont fixées par l'ordre initial interarmées d'opérations. Il correspond à l'espace physique confié à la responsabilité du commandant de théâtre pour planifier, conduire et soutenir les opérations et dénommé la **zone de responsabilité** (ZR). Celle-ci est généralement divisée en **deux espaces majeurs** - les zones des opérations de composante et la zone des communications - et **complétée** par la zone d'intérêt.

- La **zone des opérations** terrestres (ZO) est celle où s'applique l'action des forces terrestres.
- La **zone des communications** (ZCOM) englobe non seulement les lignes de communications mais également les zones nécessaires au soutien opératif des forces. Sa limite se situe à l'entrée du théâtre d'opérations.
- La **zone d'intérêt** (ZI) est la zone qui intéresse le commandant de théâtre pour **l'atteinte de l'objectif stratégique.** Elle est du niveau stratégique et s'étend au-delà des limites de la zone de responsabilité.

La zone des opérations terrestres est scindée en deux zones principales :

- La **zone des opérations rapprochées** (ZOR) est la zone dans laquelle sont menées les opérations dirigées contre les forces adverses. C'est la **ligne de coordination des appuis feux**[22] qui détermine la limite avant de cette zone. Celle-ci progresse en fonction des unités de premier échelon et selon l'évolution des opérations ; il peut y avoir discontinuité géographique entre la ZOR et la zone des communications. La ZOR intègre les zones d'action des unités engagées dont les limites arrière marquent celle de la zone des opérations rapprochées.

22 FSCL : ***Fire Support Coordination Line***. Ligne déterminée par le commandant d'une force terrestre en vue d'indiquer les besoins de coordination des tirs exécutés par d'autres éléments de forces, susceptibles d'avoir une incidence sur ses opérations en cours et planifiées. Cette ligne s'applique aux armes aériennes, terrestres ou navales tirant n'importe quel type de munition contre des objectifs de surface ou au sol. L'établissement de cette ligne doit être coordonné avec les commandants compétents et les autres éléments en appui puis, être validé au niveau opératif. Les attaques menées contre des objectifs au sol en deçà de cette ligne doivent être conduites sous contrôle intégral ou selon les procédures autorisées par le commandant de la composante terrestre associé à l'opération.

- La **zone des opérations dans la profondeur** (ZOP) débute à la limite avant de la zone des opérations rapprochées, évolue avec elle et s'étend jusqu'à la limite avant de la zone de responsabilité du commandant du théâtre. A l'issue des opérations d'intervention et selon le contexte, la ZOP disparaît ou se transforme en zone lacunaire.

La **coopération aéroterrestre** implique une coordination très rigoureuse en particulier au sein de la zone des opérations rapprochées. Elle est en revanche plus souple dans la zone des opérations dans la profondeur où les actions des forces terrestres sont exceptionnelles.

Le schéma ci-dessous illustre la répartition de ces différentes zones :

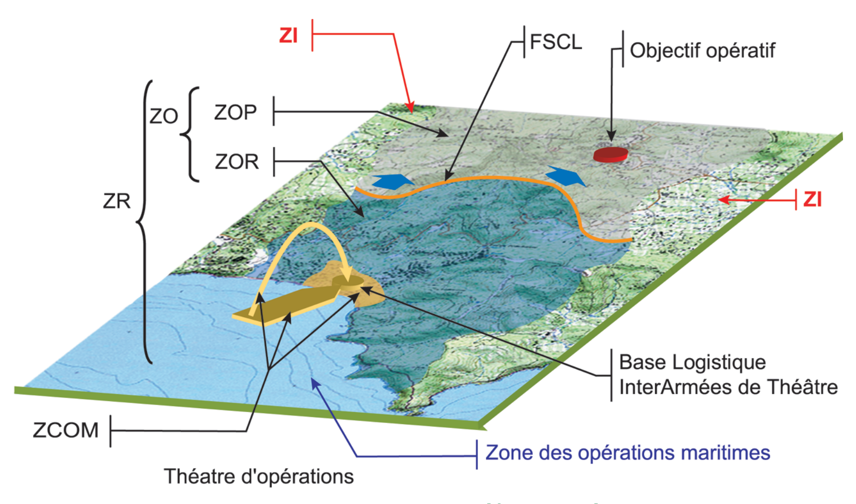


Figure 3. Organisation du théâtre d'opérations

Les nouvelles conditions des opérations imposent la lacunarité de l'espace de manœuvre lors de la phase d'intervention. Le contrôle du milieu indispensable à la stabilisation exige ensuite que les actions terrestres se répandent en "tache d'huile". L'utilisation de l'espace tactique sera donc organisée en distinguant ces deux phases du *continuum* des opérations.

152. Organisation de l'espace tactique en phase d'intervention.

Le caractère lacunaire du champ de bataille se traduit par une succession d'espaces limités et disjoints - les zones d'action et d'engagement - où les confrontations sont conduites sous la responsabilité d'un chef tactique et selon des modes de coordination semblables. La non linéarité qui peut en découler exclut alors la notion de ligne avant des forces amies[23] continue.

- La **zone d'action** (ZA) est la subdivision de la zone des opérations dont la responsabilité opérationnelle est confiée à une unité tactique. Au sein de la ZA, la **zone d'engagement** (ZE) est effectivement utilisée par le commandant d'une unité pour exécuter sa mission et atteindre l'effet majeur correspondant. La ZE résulte des choix tactiques du commandant en charge de la ZA. Elle correspond aux zones d'action du niveau subalterne. L'espace avant entre la ZA et la ZE est la **profondeur tactique**.
- Les **zones lacunaires** (ZL) sont caractéristiques d'une zone d'action dans laquelle les zones d'engagement sont disjointes ou comportent des espaces vides de forces. Elles résultent des choix du commandement et leur surveillance incombe au niveau qui les a consenties.

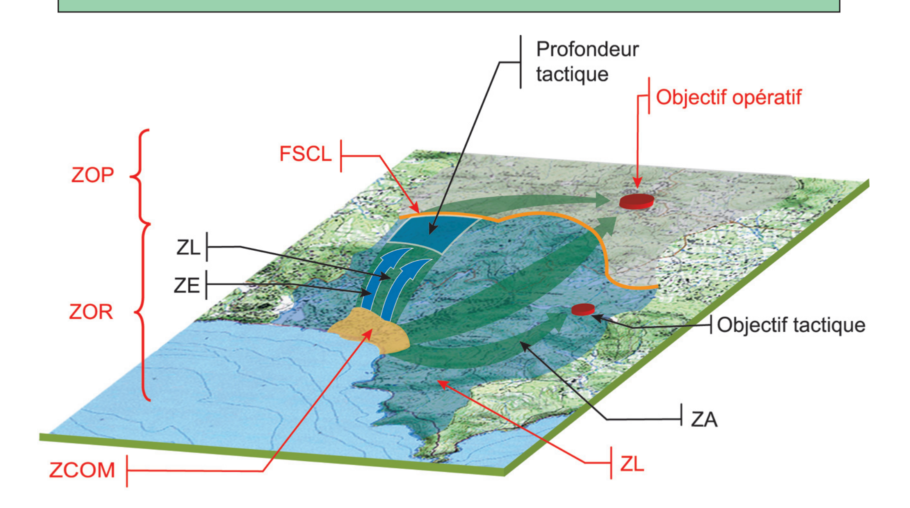


Figure 4. Organisation de l'espace tactique en phase d'intervention

23 FLOT : *Forward Line Of Troops.*

153. Evolution de l'espace en phase de stabilisation.

Après la phase d'intervention caractérisée par la concentration physique de l'action militaire, le territoire doit être dominé pour être stabilisé. L'organisation territoriale prime et permet de mener les actions politiques - caractéristiques de la stabilisation - complémentaires des actions militaires.

- L'**occupation progressive** par tache d'huile permet de diminuer la superficie du territoire sous domination de l'adversaire tout en protégeant les forces déployées. Elle permet également d'organiser rapidement les zones géographiques contrôlées en favorisant le retour à une vie normale.

- Cet élargissement de la protection repose sur un **quadrillage opérationnel** permettant une occupation du territoire adaptée tant à l'organisation politique locale qu'à l'objectif de stabilisation. Elle assure la protection et le contrôle des populations tout en permettant de mener, si nécessaire, des opérations offensives (réversibilité).

Cette méthode du quadrillage opérationnel respecte **trois règles** qui garantissent le succès de la stabilisation :

- Afin de respecter le principe d'économie des moyens, la hiérarchie des unités s'identifie aux compartiments territoriaux. Cela se traduit par une organisation en **secteurs** dont les chefs reçoivent toute responsabilité militaire et politique. Le groupement, voire le sous-groupement, est l'échelon minimum pour de telles actions.

- Cette organisation territoriale permet d'assurer le **contact étroit avec la population,** même la plus éloignée, et de rechercher en permanence le **renseignement**.

- Enfin, cette méthode favorise une **participation croissante** de la population locale à la stabilisation.

La zone de responsabilité du commandant de la Force fait l'objet d'un découpage destiné à délimiter outre les zones d'action des échelons subordonnés (les secteurs), les zones dotées de statuts juridiques, politiques ou opérationnels particuliers :

- les **bandes de confinement** permettent de séparer les belligérants ou d'isoler la rébellion de ses appuis extérieurs ;
- l'instauration de **zones d'exclusion** permet d'y interdire la présence de certaines armes ou d'y entraver les mouvements opératifs adverses sur une portion de l'espace ;
- l'interdiction locale de toute activité ou présence militaire se traduit par la délimitation d'une **zone démilitarisée**.

Les forces terrestres peuvent ainsi entretenir une présence continue sur le théâtre d'opérations pour surveiller, protéger et contrôler l'espace. Leur polyvalence permet une alternance d'actions offensives, défensives, dissuasives et de protection.

Le schéma ci-dessous illustre l'organisation de ces différentes zones :

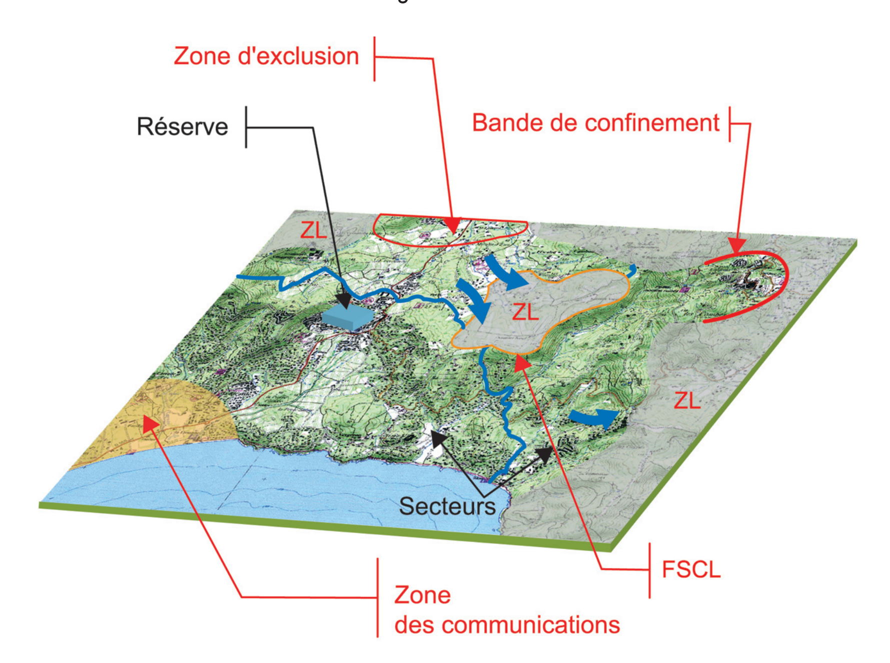


Figure 5. Organisation de l'espace en stabilisation

Résumé 5. La manœuvre de niveau tactique est la **réalisation de l'effet majeur** par des procédés qui visent - dans l'espace et dans le temps - à **prendre l'ascendant** sur l'adversaire afin de lui **appliquer des effets** puis d'en exploiter les résultats.

- L'étape de préparation est caractérisée par la recherche du renseignement et la préservation de la liberté d'action en **contraignant** l'adversaire par des moyens matériels et immatériels.

- Les actions suivantes constituent l'effort de la manœuvre : le mouvement favorise l'acquisition de la suprématie locale, et permet le choc décisif sur l'adversaire, clé du succès. Les conséquences en sont ensuite exploitées dans une étape de consolidation qui cherche à étendre l'avantage au niveau supérieur.

Ce schéma tactique inspire les modes d'action **quels que soient** le contexte et l'adversaire. Ils sont adaptés aux circonstances et à l'espace par le chef militaire pour répondre aux exigences propres à chaque phase du *continuum* des opérations.

Dans le cas de la phase de stabilisation, c'est le **quadrillage opérationnel** du territoire en secteurs qui permet de concilier efficacité militaire et action politique.

2. Des modes tactiques des forces terrestres

21. Le cadre opératif.

Les options de stratégie militaire définies dans la première partie déterminent la manière générale d'opérer sur un théâtre pour atteindre les objectifs politiques fixés.

En fonction de ces options, les opérations que mènent les forces terrestres sur un théâtre combinent plusieurs modes tactiques. Ils visent à obtenir soit la décision par la destruction des forces adverses, soit la résolution d'une situation de crise par des mesures de sûreté, de contrôle voire d'assistance aux parties en présence.

> Les forces terrestres organisent leurs opérations autour de **quatre modes tactiques** caractérisant un type d'action en fonction de la nature des effets à produire sur l'adversaire ou le milieu :
>
> **- l'offensive, - la défensive, - la sécurisation, - l'assistance.**

C'est dans le cadre opératif qu'est fixé l'emploi des différents modes tactiques parallèlement à la génération de forces.

Le *continuum* des opérations peut ainsi se dérouler selon le schéma suivant. Il y apparaît une variation de la contribution des modes tactiques en fonction de l'évolution dans le temps de l'intensité de la violence ou des combats.

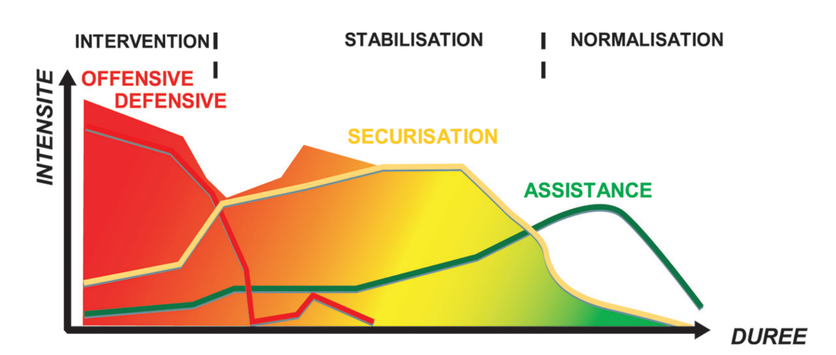


Figure 6. Variation de la prédominance des modes tactiques lors du continuum des opérations

22. Les modes tactiques des forces terrestres.

Les modes tactiques sont déclinés en :

- **modes d'action génériques** (MAG) qui sont des façons d'agir dominantes permettant de choisir les moyens nécessaires et de combiner leurs capacités en vue de réaliser un effet sur l'ennemi ou le milieu ;
- **missions** qui sont l'expression claire et concise de l'action à accomplir et du but poursuivi.

Les modes d'action génériques et missions[24] ne sont cependant pas exclusivement attachés à chacun des modes tactiques. Ils constituent les outils qui permettent au chef tactique d'exprimer une idée de manœuvre qui s'adapte efficacement à l'adversaire et au milieu.

221. L'offensive

Au combat, le succès est obtenu par l'action offensive. Même dans la défensive, toute occasion doit être saisie pour prendre l'initiative et passer à l'offensive.

L'offensive s'inscrit dans une dynamique générale de mouvement vers l'avant dont les buts sont principalement la destruction ou l'effondrement des forces adverses et la saisie de points clefs du terrain. Elle intervient essentiellement en phase d'intervention lors d'un conflit limité face à un adversaire symétrique ou dissymétrique.

Afin de s'assurer des facteurs de succès que sont la "prise d'ascendant" et la "production des effets", le déroulement d'une manœuvre offensive peut suivre les étapes suivantes :

☞ PREPARATION / PRENDRE L'ASCENDANT

La prise d'ascendant sur l'adversaire a pour but de lui **interdire toute initiative**. Dans cette phase préparatoire à l'action, divers procédés peuvent être mis en œuvre : conduire une manœuvre de déception, devancer et

24 Cette distinction est motivée par la prise en compte - aux niveaux de commandement 1 à 3 - des capacités de conception d'une manœuvre dans toutes ses composantes (MAG) tandis qu'aux niveaux subordonnés, la manœuvre est exécutée (missions).

désorganiser l'ennemi ; ils permettent d'enrayer puis de restreindre sa liberté d'action. Il s'agit alors de :

- **désorganiser** ses capacités de renseignement et d'acquisition d'objectifs, ses capacités de commandement tant physiques (systèmes de transmissions) qu'immatérielles (capacités de jugement et volonté des chefs), ses capacités de défense, ses lignes de communications qui relient les échelons de combat à leur soutien logistique et lient les échelons de combat entre eux.

  Cette désorganisation est acquise par des actions dans la profondeur : feux d'artillerie, de l'ALAT ou de l'aviation, appui électronique, opérations spéciales et manœuvres de déception.

- **fixer** et cloisonner ou isoler les échelons de contact par les feux et les obstacles naturels ou artificiels. La prise de conscience par l'ennemi de sa perte de liberté d'action permet aussi de le "fixer" moralement.

> Dans cette phase où il s'agit de contraindre un ennemi symétrique ou dissymétrique, un rapport de force de **1,5 contre 1** est globalement suffisant.

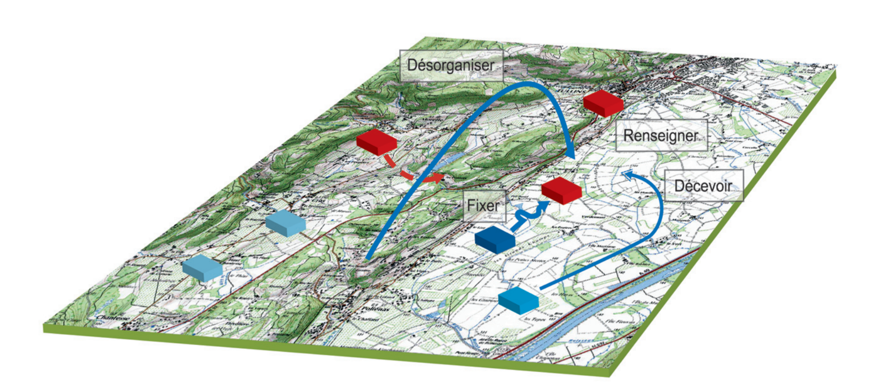


Figure 7. Prendre l'ascendant en offensive

☞ EFFORT

Après avoir réuni toutes les conditions pour limiter la liberté d'action et accroître le doute chez l'adversaire, il s'agit de concrétiser l'action de destruction ou de conquête.

Pour cela, la vitesse et le choc sont déterminants. La manœuvre s'effectue sur les points faibles créés ou décelés au cours de l'étape précédente. Elle repose sur la surprise, la capacité à saisir une opportunité et selon les circonstances, sur la brutalité ou la souplesse afin d'affaiblir l'ennemi pour faciliter sa destruction et réduire à néant sa volonté.

❒ Le **mouvement** offensif se conçoit des deux façons suivantes :

- Le **débordement** - par **enveloppement** ou **contournement** - a pour but d'atteindre l'objectif principal[25] avec un volume significatif de forces après avoir fixé l'ennemi chargé de protéger cet objectif et débordé son dispositif. Le contournement diffère de l'enveloppement par le dessein de déborder l'ennemi immédiat pour atteindre directement l'échelon arrière. L'ascendant sur l'adversaire est conservé grâce à la diversion réalisée. C'est le mouvement à privilégier.
- La **pénétration** est l'alternative qui a pour but la destruction ou la saisie d'un objectif après le franchissement frontal du dispositif adverse. L'action principale consiste à percer le dispositif ennemi pour atteindre l'objectif tout en se couvrant face à une réaction adverse. L'action se fait en deux échelons successifs.

Le succès repose sur le maintien du **rythme de l'action** par la **simultanéité** des actions et la capacité à les coordonner notamment grâce à la disposition d'appuis.

❒ Le **choc** se combine à ce mouvement pour annihiler la volonté de l'adversaire.

Il se traduit généralement par la destruction physique. Le prolongement de celle-ci dans la profondeur s'opère soit progressivement, soit sous forme d'un raid ou d'une poursuite.

25 Cible de l'offensive au sens large : terrain, unité…

☞ CONSOLIDATION

La phase de consolidation qui succède à l'action offensive proprement dite est celle qui transforme la victoire locale en victoire décisive ; elle se concrétise par la percée, l'exploitation ou la poursuite. La percée est très consommatrice de moyens et peut remettre en cause l'exploitation qui consiste à conserver sa liberté d'action sur les arrières de l'adversaire. La poursuite, quant à elle, doit empêcher l'ennemi de se réorganiser.

> Face à un ennemi symétrique ou dissymétrique, le rapport de force global à préserver est de **3 contre 1**.

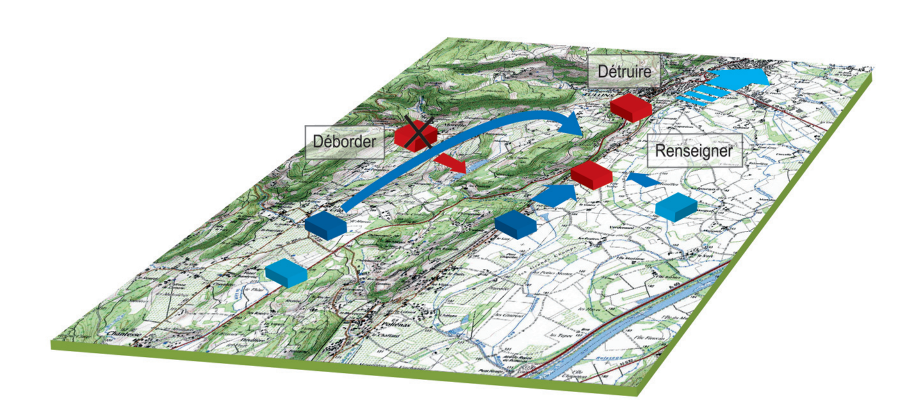
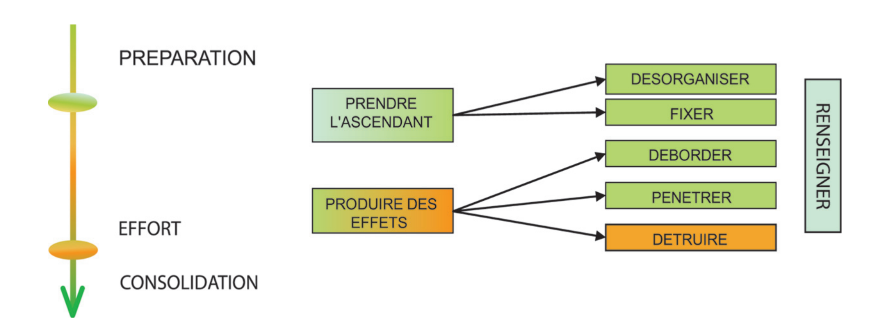


Figure 8. Produire les effets en offensive

Le mode tactique offensif met ainsi en exergue l'importance de **l'enchaînement** des actions de **désorganisation, manœuvre** et **destruction.**



La bataille de CANNES 216 av. JC - Manœuvre offensive d'enveloppement -

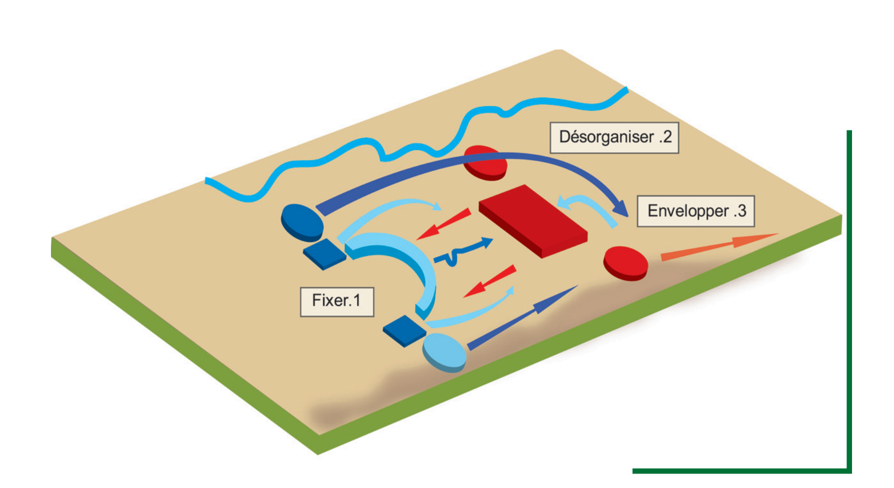
Le plan de la bataille de Cannes opposant les armées romaine et carthaginoise, est parfaitement connu et constitue une source d'inspiration pour de nombreux tacticiens.

Hannibal est en infériorité numérique dans un rapport de un pour deux pour l'infanterie mais il dispose d'une excellente cavalerie. En face, l'armée romaine est surtout un immense rectangle d'environ 80 000 fantassins encadrés par deux ailes de cavalerie.

Le principal coup de génie du Carthaginois est de disposer son infanterie sur une ligne convexe étirée par rapport au rectangle romain afin d'en retarder l'avance. Au moment du contact, l'infanterie gauloise (1) au centre du dispositif est obligée de reculer sous la pression de la masse des Romains mais elle parviendra par la souplesse de son dispositif à **fixer** les légions et à préserver sa capacité d'enveloppement par les flancs.

Simultanément, la cavalerie (2) balaie son homologue adverse sur l'aile gauche puis vient menacer l'arrière et le flanc gauche romains. Ce dernier rompt le contact, et achève ainsi de **désorganiser** les appuis des légions. **L'ascendant est pris**, les Romains ne réagiront plus.

Les cavaliers d'Hannibal (3) sont alors libres **d'envelopper** le rectangle romain par l'arrière, tandis que l'infanterie lourde punique (3), placée de part et d'autre des Gaulois, attaquent les flancs. Huit légions romaines sont encerclées et massacrées. On compte près de 50 000 morts et 7 000 prisonniers chez les Romains contre 6 000 hommes perdus par Hannibal.



Les modes d'action à privilégier en fonction des niveaux de force considérés, sont décrits dans le tableau suivant :

<table>
<tr><th>MODES D'ACTION GENERIQUES[26]</th><th>CTT</th><th>TAC.</th><th>Missions GTIA</th><th>Missions SGTIA</th></tr>
<tr><td>Marche à l'ennemi</td><td>X</td><td></td><td rowspan="6">- reconnaître
- attaquer
- réduire une résistance
- s'emparer de
- effectuer un raid
- appuyer</td><td rowspan="6">- reconnaître
- détruire
- fixer
- s'emparer de
- couvrir
- effectuer un raid
- appuyer</td></tr>
<tr><td>Reconnaissance offensive</td><td></td><td>X</td></tr>
<tr><td>Attaque</td><td>X</td><td>X</td></tr>
<tr><td>Exploitation</td><td>X</td><td></td></tr>
<tr><td>Raid</td><td></td><td>X</td></tr>
<tr><td>Conquête de zone</td><td>X</td><td>X</td></tr>
</table>

❒ L'offensive en zone urbaine

Afin d'éviter l'enlisement et l'usure, les actions offensives en zone urbaine doivent être ciblées. Les modes d'action y seront adaptés. Ils s'inscrivent généralement dans un mouvement visant des objectifs précis lors d'une manœuvre d'enveloppement ou d'isolement. Ils nécessitent le plus souvent une longue préparation (en particulier dans le domaine du renseignement), l'acquisition d'un rapport de forces très favorable (jusqu'à 10 contre 1) et l'adaptation du soutien logistique. Les manœuvres de déception et la conquête nocturne d'une tête de pont urbaine doivent donc être favorisées.

- **La prise d'ascendant** sur l'adversaire revêt un caractère particulier. L'acquisition du renseignement est plus malaisée en zone urbaine qu'en terrain ouvert, les capteurs humains y occupent en outre une place prépondérante. Selon la disposition de la ville, des moyens complémentaires (ROEM-GE, ROIM[27], etc.) seront mis en œuvre. La désorganisation de l'adversaire par la suppression de toute liberté d'action est, quant à elle, beaucoup plus difficile à obtenir.

26 Deux niveaux sont distingués selon que la grande unité soit subordonnée au niveau opératif (CTT : Composante Terrestre de Théâtre) ou tactique (TAC.).

27 ROEM-GE : Renseignement d'origine électromagnétique – Guerre Electronique ; ROIM : Renseignement d'origine imagerie.

La présence ou non de la population et son attitude sont un facteur déterminant à prendre en compte.

La préparation nécessite de la minutie et une organisation rigoureuse. Elle est complétée par des opérations de déception et de cloisonnement de l'adversaire pour lui interdire tout renforcement, repli ou possibilité de manœuvre.

- La **phase d'effort** se concrétise par une ou plusieurs actions puissantes menées simultanément et dans un cadre interarmes permanent, selon deux grands principes qui se dégagent des opérations récentes :
  - Le premier repose sur des attaques d'envergure qui consistent en un nettoyage méthodique de la ville, quartier par quartier, par l'infanterie débarquée.
  - Le second s'articule autour du contrôle progressif des accès principaux de la ville puis de raids blindés sur des objectifs ciblés.

- La **consolidation** consiste à conquérir la ville pour s'en assurer le contrôle dans la durée par des actions de sécurisation.

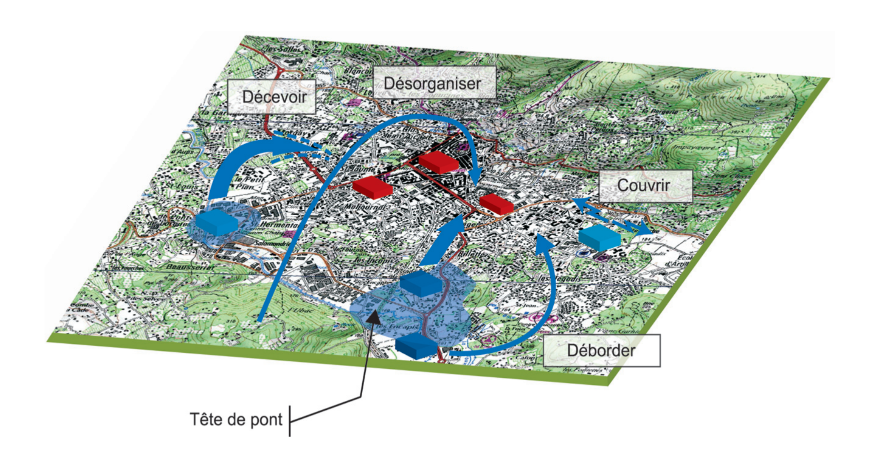


Figure 9. Offensive en zone urbaine

222. La défensive

La défensive contribue généralement à la reprise de l'offensive sans perte d'initiative soit en phase préliminaire, soit pour faire face à une surprise adverse. En outre, ce mode tactique n'est pas forcément rétrograde ; des modes d'action offensifs peuvent servir une finalité défensive. Celle-ci commande en effet de **briser la cohérence** du dispositif ennemi pour développer les conditions favorables à l'offensive ou économiser ses forces localement en vue de porter un effort sur un autre point.

L'action défensive comporte deux étapes : la **valorisation** et **l'affaiblissement** destinés à prendre l'ascendant sur l'adversaire puis **l'arrêt** qui concrétise les effets à produire avant de pouvoir les exploiter.

☞ PREPARATION / PRENDRE L'ASCENDANT

Dans le cas de la défensive, la prise d'ascendant s'exerce sur l'adversaire lui-même mais aussi par des aménagements du terrain dans le but d'exploiter l'avantage d'être le premier sur la zone d'engagement.

Les procédés mis en œuvre sont les suivants :

- déployer dans la profondeur un dispositif de capteurs qui permette de **renseigner** sur l'adversaire et de définir des zones privilégiées de harcèlement ;

- **valoriser** le terrain en s'appuyant sur un réseau d'obstacles en vue de **désorganiser** l'adversaire tout en **protégeant** et **camouflant** le dispositif ami ;

- **affaiblir** l'adversaire et le priver de sa liberté d'action en le dissociant par des actions combinées de destruction dans toute la profondeur du dispositif, tout en réduisant ses capacités de cohésion et de renseignement (procédés de déception).

Dans cette phase où il s'agit d'entraver la progression ennemie, un rapport de force de **1,5 contre 1** est globalement suffisant.

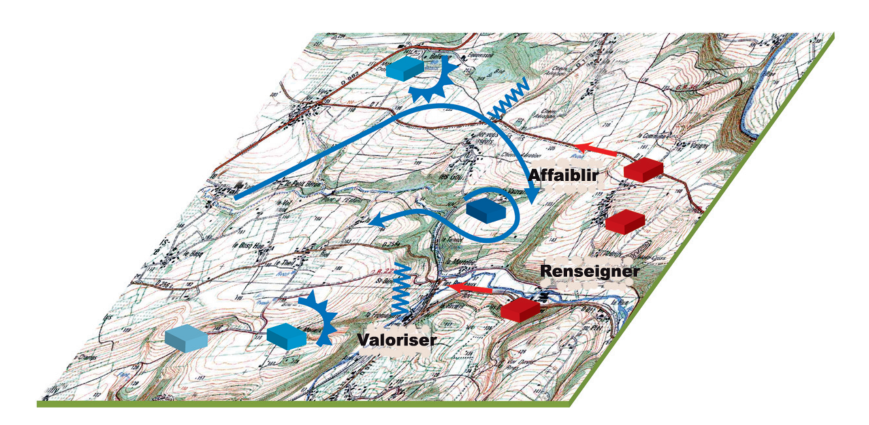


Figure 10. Prendre l'ascendant en mode défensif

☞ EFFORT

Le fait d'avoir utilisé la profondeur du dispositif pour contrarier l'attaque ennemie permet de rompre le rythme adverse et de reprendre l'initiative. Profitant de la suprématie locale obtenue, il s'agit alors **d'arrêter** l'adversaire en exploitant la maîtrise du terrain.

Cette action repose sur le choc puis sur le mouvement pour susciter la surprise et acquérir un rapport de force localement favorable. Elle se conclut par la phase d'exploitation destinée à relancer l'offensive.

❐ Le **choc** vise à arrêter l'ennemi pour favoriser la bascule de l'initiative.

Selon le but recherché, la neutralisation de l'ennemi ou la défense d'une zone, les modalités de réalisation peuvent varier. Pour autant, quel que soit le procédé retenu, les forces amies doivent être en mesure de délivrer des feux puissants et concentrés tant dans la profondeur que lors d'embuscades ou de débouchés lors d'une contre-attaque.

- Dans le cas de la **neutralisation** de l'ennemi, l'action défensive doit façonner celui-ci pour l'exposer sur un terrain favorable dans la phase finale de la production d'effets. L'accent est porté sur la défaite de l'ennemi plutôt que sur la conservation ou la reconquête du terrain. La défense combine alors des actions d'**usure** appuyées par des feux et des obstacles.

- La **défense de zone**, où la destruction complète de l'ennemi n'est pas recherchée, conjugue l'emploi de réserves mobiles et de positions défensives. Elle est basée sur la **préservation** du terrain en y absorbant l'ennemi dans une série de positions entrecroisées à partir desquelles il peut être en grande partie détruit par le feu. Elle combine des actions **d'interdiction** et **de harcèlement.**

❒ Le **mouvement** consécutif à l'arrêt de l'ennemi, repose sur un débordement ou une contre-attaque conduits par une réserve identifiée.

La force défensive doit avoir globalement une mobilité supérieure ou égale à celle de l'ennemi.

- La **neutralisation** de l'ennemi nécessite le déploiement vers l'avant de forces relativement restreintes et la capacité de former une réserve importante qui mènera la contre-attaque décisive sur un espace avantageux.

- Dans une **défense de zone**, le gros de la force défensive est déployé afin de conserver le terrain. Ce procédé privilégie la mobilité des unités dans toute la zone dans le but d'intercepter l'adversaire avec des éléments réservés réduits. Dans tous les cas, la réserve exploite l'intégralité des moyens techniques dont elle dispose pour frapper au bon endroit et au bon moment.

☞ CONSOLIDATION

Par principe, la phase défensive est le plus souvent transitoire. Une exploitation offensive planifiée doit en effet mettre à profit l'inversion d'initiative obtenue. Elle repose sur la capacité résiduelle du défenseur à pouvoir relancer son action grâce à des forces qu'il aura mises en réserve et préservées pour cette étape décisive de l'action d'ensemble.

Le rapport de force à préserver est de **1 contre 1** sauf lors des réactions offensives où il doit être **favorable**.

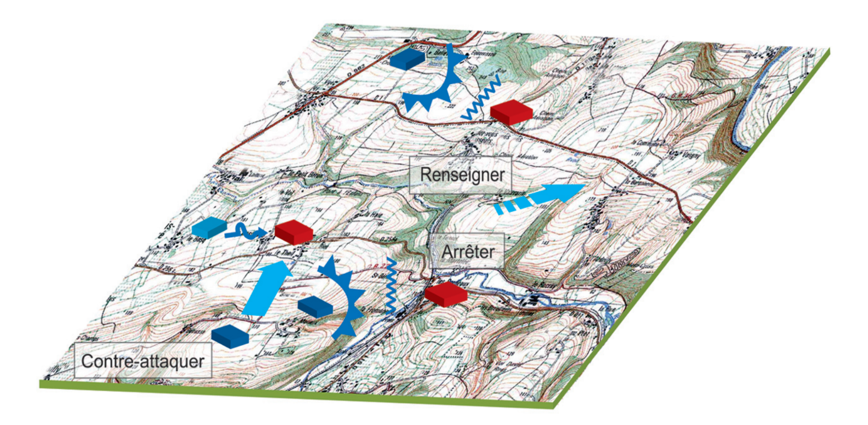
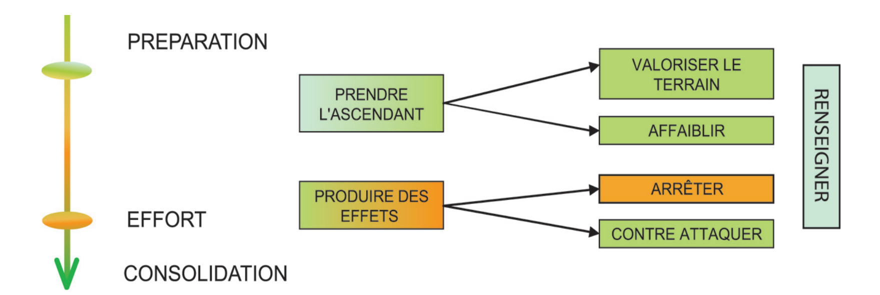


Figure 11. Produire les effets en mode défensif



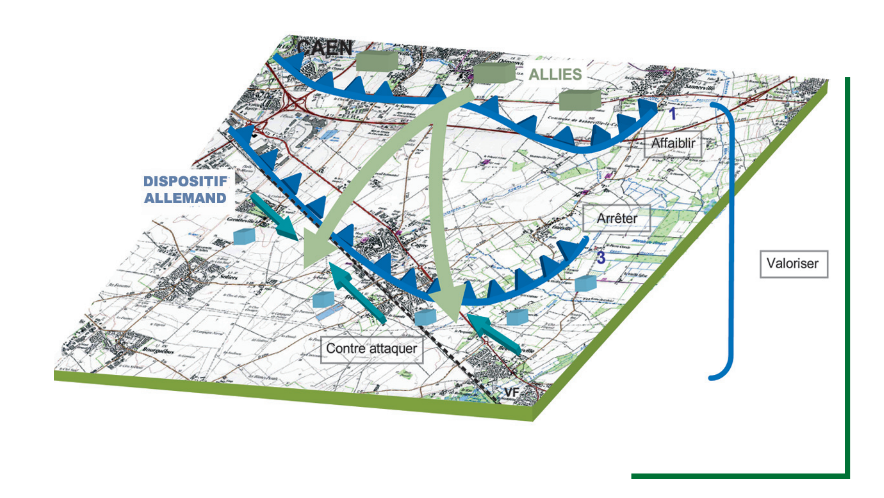
Opération GOODWOOD : neutralisation de la percée offensive britannique.

Du 18 au 20 juillet 1944, la 2ème armée britannique tente de percer dans la région de Caen. Trois divisions blindées appartenant au VIIIe corps britannique ont l'effort principal afin de pousser au sud-est de Caen en direction de Falaise ; le IIe corps canadien est chargé de sécuriser la partie sud de Caen tandis que le XIIe corps britannique effectuera une attaque de diversion.

Le principe de cette opération est d'utiliser la masse de la puissance aérienne et de l'artillerie alliée avant d'effectuer une percée blindée pour bousculer les positions défensives allemandes. L'attaque aérienne, phase préliminaire de l'attaque terrestre, constitua le plus grand raid aérien : 1700 bombardiers lourds et 400 bombardiers moyens.

Les effets du bombardement et la surprise tactique permettent aux éléments terrestres de progresser de 5 kilomètres en moins d'une heure. Mais l'offensive britannique s'arrête nette lorsqu'elle se heurte aux lignes de défense allemande. Le 20 juillet quand l'opération s'achève, les pertes du VIII° corps britannique s'élèvent à 500 chars et 4000 hommes pour un gain de terrain insignifiant.

Le dispositif allemand s'articulait autour de cinq lignes de défense principales étalées sur une ***profondeur*** de plus de 15 kilomètres. Derrière les deux premières lignes de défense, la troisième ligne constituait une nasse antichar valorisée par le maillage du bocage normand qui permit aux compagnies mécanisées de conduire un combat ***d'usure*** dont le point clé fut ***la mobilité***. Cette méthode apprise sur le front russe après la bataille de Koursk repose sur une défense mobile et sur un commandement ***décentralisé*** pour permettre à de petites unités antichars de ne pas s'accrocher au terrain qui est ensuite reconquis par de puissantes ***contre-attaques*** locales menées par les chars lourds.



En fonction du niveau considéré, différents modes d'action peuvent être mis en œuvre. Cependant, ceux-ci sont peu adaptés aux nouvelles conditions des opérations parce qu'ils répondent difficilement aux contraintes liées à la lacunarité et à un ennemi non symétrique. Ils ne sont envisageables qu'en phase d'intervention dans un conflit limité face à un adversaire dissymétrique notamment en zone urbaine.

<table>
<tr><th>MODES D'ACTION GENERIQUES</th><th>CTT</th><th>TAC.</th><th>Missions GTIA</th><th>Missions SGTIA</th></tr>
<tr><td>Manoeuvre retardatrice</td><td>X</td><td></td><td rowspan="5">- contre-attaquer
- défendre[28]
- interdire (secteur, itinéraire)
- harceler
- jalonner
- recueillir
- appuyer
- couvrir</td><td rowspan="5">- contre-attaquer
- défendre
- tenir
- donner un coup d'arrêt
- jalonner
- recueillir
- appuyer
- couvrir</td></tr>
<tr><td>Défense ferme</td><td></td><td>X</td></tr>
<tr><td>Défense d'usure</td><td></td><td>X</td></tr>
<tr><td>Couverture</td><td></td><td>X</td></tr>
<tr><td>Défense de zone</td><td>X</td><td>X</td></tr>
</table>

❐ La défensive en zone urbaine

Favorables à la manœuvre défensive, les zones urbaines peuvent être utilisées pour gagner les délais nécessaires à la prise de l'initiative. Elles constituent un excellent environnement à valoriser à condition de disposer d'un volume de forces adapté à la taille de l'agglomération.

Toutefois, il peut suffire de tenir une partie de la zone urbaine dans la profondeur pour s'en assurer le contrôle en portant l'effort sur les points d'accès et les nœuds de communication.

28 Défendre : détruire progressivement dans la profondeur les pénétrations ennemies sur une direction ou dans une zone par l'action de détachements mobiles, par des feux et par des obstacles en se laissant dépasser le cas échéant.

La prise d'ascendant sur l'adversaire est souvent assurée, au-delà et à l'extérieur de la zone urbaine, par le renseignement recherché très en amont. La valorisation de la zone tenue est systématiquement recherchée.

L'effet sur l'ennemi est obtenu principalement par le choc. En effet, la zone urbaine limite la mobilité des unités et donc les manœuvres de contre-attaque et d'autre part, morcelle l'offensive ennemie. La reprise de l'offensive consécutive à l'arrêt de l'adversaire, sera donc le résultat d'actions décentralisées menées par des éléments dont la mission, le volume et le cadre espace-temps, seront adaptés aux contraintes de coordination.

223. La sécurisation

La sécurisation a pour but de créer un environnement **stable** et **sûr** essentiellement au profit des organisations et des populations civiles.
- En phase d'intervention, la sécurisation porte principalement sur les zones "hors des combats" et les populations.
- Lors de la phase de stabilisation, la sécurisation est la composante **majeure** de l'action.

Elle est particulièrement adaptée à la menace **asymétrique** dont les cibles privilégiées sont la population ou les symboles institutionnels. Ce type d'adversaire, dont les procédés reposent sur le **contournement** de l'action des forces régulières, rend difficile l'identification des objectifs potentiels.

Les actions de combat adverses sont en effet menées avec une logique différente des affrontements classiques, c'est-à-dire :
- éviter la confrontation décisive lors de laquelle la supériorité en mobilité et puissance de feu des forces régulières peut pleinement s'imposer ;
- ne pas adopter des dispositifs militaires marquant une quelconque ligne de front sur le terrain ;
- disposer d'une zone de repli sûre dans laquelle les bandes rebelles seront reconstituées entre deux actions.

Elles visent donc plutôt à disloquer l'effort principal ami et à paralyser le déploiement de son dispositif.

A l'instar des modes tactiques "classiques", la sécurisation respecte la nécessité de prendre l'ascendant - par l'**influence** et le **contrôle** - et de produire les effets par la **pression dissuasive**.

Il s'agit dans tous les cas d'éviter une escalade de la violence et surtout d'en favoriser la "désescalade".

Par ailleurs, le besoin de dominer le milieu implique un rapport de forces plus contraignant pour la sécurisation. Les éléments de l'analyse comparative doivent tenir compte des capacités d'influence sur le milieu, de réaction et de concentration rapide des forces, de recherche du renseignement et de protection du personnel.

Il s'agit donc d'un **rapport d'influence** qui doit être estimé de façon globale : fonctions de contact et d'appui pour évaluer les conditions du combat contre des bandes armées déployées sur le terrain, et fonctions d'environnement pour mesurer la capacité d'influence sur la volonté d'un adversaire ou sur le soutien d'une population. Le ratio est ainsi établi à partir des effectifs amis dédiés aux diverses fonctions opérationnelles comparés, selon l'effet à obtenir, soit au nombre de rebelles à combattre soit au nombre d'habitants à contrôler.

☞ PREPARATION / PRENDRE L'ASCENDANT

La prise d'ascendant vise la **population** par la mise en œuvre d'un ensemble d'actions qui permet d'éviter toute déstabilisation. Les forces terrestres y participent en assurant la sécurité et l'ordre public par leur présence au sein de la population, le contrôle des zones appropriées et la dissuasion.

❒ Le **contrôle** consiste à **maîtriser** l'espace terrestre afin d'agir préventivement ou de réagir face à ce qui pourrait nuire à la mission de sécurisation.

En fonction du degré de sécurisation recherché, le contrôle peut être :

- local, c'est-à-dire restreint à la sauvegarde des unités militaires chargées de missions de soutien ou d'assistance, d'organisations civiles ou de ressortissants,
- ciblé sur certaines menaces particulières ou certaines activités jugées prioritaires,
- zonal quand il est étendu aux intervalles,
- général, pour s'assurer de l'emprise complète sur l'environnement physique, humain et immatériel.

Ces deux derniers cas imposent la mise en place d'un quadrillage opérationnel[29]. Le dispositif doit cependant être **strictement limité** à ses deux objectifs majeurs :

- **protéger** la population dans les zones où les forces terrestres sont assurées de pouvoir **garantir** la sécurité et qui sont vitales du point de vue économique et politique ;
- préserver **des capacités d'intervention** par l'équilibre entre le soutien des forces et les contraintes liées tant à la permanence, qu'à la vulnérabilité de la logistique.

La mise en œuvre du contrôle sera d'autant plus efficace qu'elle s'appuiera sur la dissuasion mais aussi sur une coopération étroite avec les autorités et les forces locales. Elle peut alors inclure des actions ponctuelles destinées à dissuader toute activité criminelle et à restreindre la liberté d'action de l'adversaire.

Les principaux procédés tactiques liés au contrôle sont la recherche du renseignement, la surveillance, l'appui à la liberté de circulation, la protection des axes ou de points particuliers, le couvre-feu et l'isolement ou le confinement de l'adversaire.

❒ **L'influence** est l'expression de la crédibilité que les forces doivent montrer pour **dominer le milieu**. Elle consiste à montrer sa détermination à utiliser la force afin d'en éviter l'usage ainsi qu'à préserver une capacité de riposte. Elle se manifeste ensuite par le comportement des unités, par des démonstrations spectaculaires et par l'information.

Les principaux procédés tactiques liés à l'influence sont la démonstration de force, la déception, les opérations militaires d'influence et la communication opérationnelle. Ils s'appuient sur la constitution d'éléments d'intervention et de zone tampon ou d'exclusion (interposition).

29 Cf. § 153 sur l'organisation de l'espace en stabilisation.

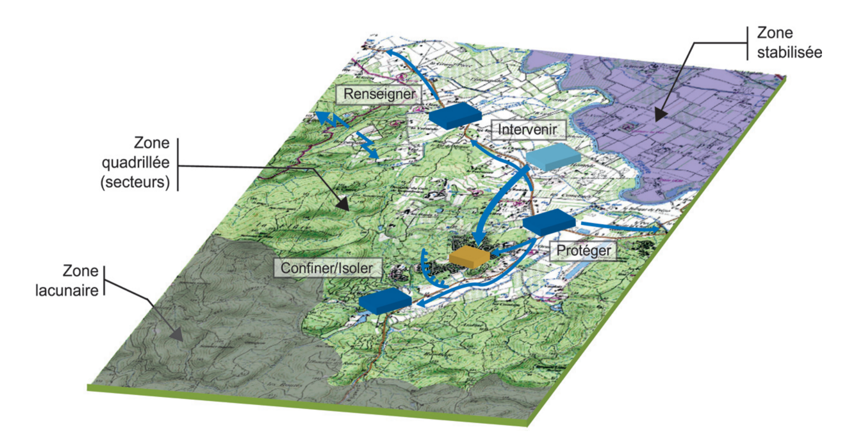


Figure 12. Prendre l'ascendant en sécurisation

> Les enseignements historiques et récents indiquent un rapport d'influence de **1 pour 50 habitants** afin d'assurer la domination du milieu en sécurisation.

☞ EFFORT

La liberté d'action accordée par l'influence et le contrôle permet ensuite de produire localement les effets coercitifs pour prévenir, contenir ou éradiquer une poussée de violence. La force de sécurisation doit alors être en mesure d'exercer une **pression dissuasive** pour rétablir la situation compromise.

> Cette pression s'appuie sur une capacité de réaction rapide et précise capable de découvrir puis de réduire, neutraliser ou détruire des éléments armés ou des emprises hostiles.

Face à des éléments armés, la pression dissuasive repose sur l'acquisition du renseignement puis combine étroitement la manœuvre et le choc.

❒ La **manœuvre** de sécurisation vise à briser la liberté d'action de l'adversaire.

Le **confinement** de l'adversaire est recherché par la surveillance et l'intervention dans les espaces aéro-maritimes et par le contrôle de l'espace terrestre issu du quadrillage opérationnel. L'**entrave** des mouvements opératifs des unités rebelles mais aussi de leur soutien (soit extérieur, soit

apporté par la population) complète cette interdiction. Des unités locales peuvent y être affectées en raison de leur bonne connaissance du terrain et du milieu humain. Cette manœuvre a pour finalité de reconnaître et de circonscrire les zones de refuge adverses.

❒ L'intensité du **choc** est liée à l'objectif militaire à atteindre.

Le choc est l'exercice de la **pression dissuasive** sur les zones refuges précédemment identifiées en menant des actions classiques de contrôle de zone avec recherche, harcèlement et destruction des unités rebelles.

L'éradication n'est toutefois concrétisée que par la combinaison de :

- **destruction** qui concerne surtout les capacités militaires significatives. Il faut cependant la pratiquer exceptionnellement et en appliquant les principes de proportionnalité du feu et de sélection des objectifs afin de ne pas entraîner de pertes civiles inutiles et lourdes de conséquences sur le plan moral et psychologique, donc politique.
- **saisie** des bases logistiques qui est un coup rude pour une organisation armée car leur perte implique des délais importants avant la reconstitution des capacités militaires perdues.

☞ CONSOLIDATION

Elle consiste à profiter localement de l'affaiblissement des capacités militaires adverses et de l'avantage moral acquis pour **rallier** la population, précipiter la transition et atteindre ainsi "l'organisation" qui ravitaille, renseigne les rebelles et soutient leur moral.

Cet objectif nécessite de **priver** l'adversaire :
- du bénéfice du terrain en lui imposant une mobilité forcée par la pression dissuasive,
- de l'emprise sur la population par des mesures politiques et économiques. Ces dernières doivent être complétées ou facilitées par des actions d'environnement menées par les forces.

Le retournement des chefs locaux ou des bandes armées s'insère également parmi les procédés destinés à couper la rébellion de ses sources de ravitaillement et de renseignement.

Face à une rébellion armée, la riposte peut revêtir un caractère coercitif qui impose un rapport de force local **supérieur à 3 contre 1**. En outre, le rapport d'influence à assurer pour lancer ce type d'actions est de **20 pour 1** rebelle.

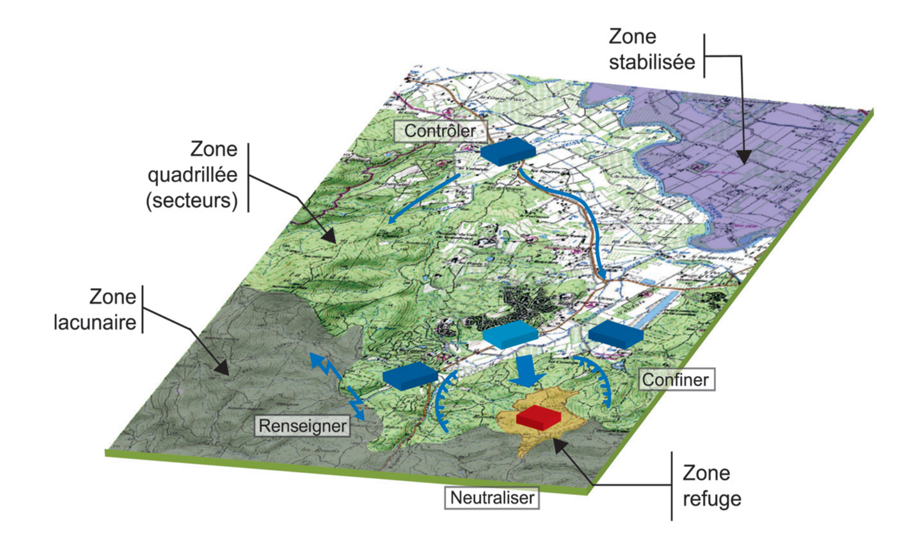
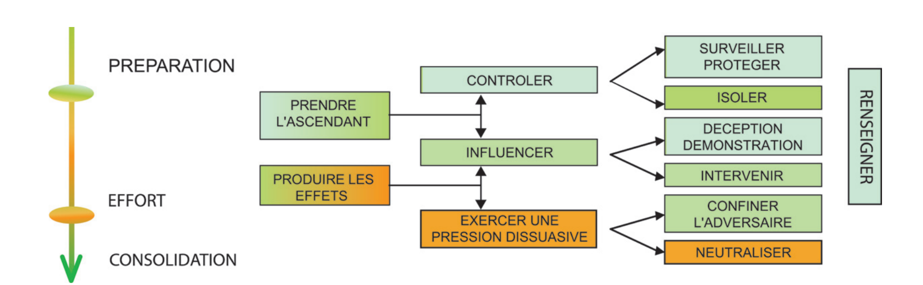


Figure 13. Produire les effets en sécurisation



Expérience française en Indochine :

Après la guerre d'Indochine, des enseignements ont pu être tirés des opérations menées en vue de celles qui seront à conduire sur le théâtre d'opérations algérien. Le général Ely, dernier commandant en chef du corps expéditionnaire français en Extrême-Orient, produit un rapport portant sur les "enseignements de la guerre d'Indochine" dans lequel il analyse la tactique du "**contrôle en surface**". Il en donne la définition suivante :

"Le contrôle des axes et la défense des postes doivent s'inscrire au passif de la guerre en surface, car ils n'amènent ni la neutralisation ni la destruction de l'adversaire. C'est la mise de fonds nécessaire, mais elle ne porte pas d'intérêt. A l'actif du bilan comptent seulement les actions de contrôle en surface, qui visent à extirper d'une région les rebelles qui s'y dissimulent. Cette chirurgie, fondée sur le diagnostic des localités les plus contaminées et des villages encore relativement sains, doit amener l'ablation des tissus gangrenés et ouvrir la voie à cette convalescence, que sera la pacification proprement dite".

Afin d'assurer la pérennité de ces opérations, les actions entreprises doivent non seulement permettre de chasser ou détruire ces éléments, mais aussi concourir à les priver du soutien qu'ils pourraient trouver au sein de la population locale ou dans les territoires limitrophes.

La notion de contrôle en surface est très exactement celle qui va être menée en Algérie à compter de décembre 1958 après les succès rencontrés au cours de la guerre des frontières. Le quadrillage sera exploité dans la plénitude de ses capacités en lui adjoignant une organisation militaire - basée sur les *commandos de chasse* - capable de détruire les forces rebelles afin de ne plus seulement les contenir ou les cantonner dans des zones délimitées.

Les modalités de la sécurisation se déclinent selon des modes d'action qui dépendent du **degré** de maîtrise de la violence recherché : protection, sécurité élargie ou domination.

<table>
<tr><th>MODES D'ACTION GENERIQUES</th><th>CTT</th><th>TAC.</th><th>Missions GTIA</th><th>Missions SGTIA</th></tr>
<tr><td>Contre rébellion</td><td></td><td>X</td><td rowspan="5">- contrôler un secteur
- boucler
- neutraliser
- ratisser
- s'interposer
- s'emparer de
- harceler
- interdire un secteur
- évacuer</td><td rowspan="5">- éclairer
- surveiller
- reconnaître
- contrôler un secteur, un point clé, un itinéraire
- intercepter
- neutraliser
- ratisser
- protéger (convoi population, individu
- armer un centre EVAC</td></tr>
<tr><td>Sécurisation de zone</td><td>X</td><td></td></tr>
<tr><td>Contrôle de zone</td><td></td><td>X</td></tr>
<tr><td>Interposition</td><td>X</td><td>X</td></tr>
<tr><td>Evacuation de population menacée</td><td></td><td>X</td></tr>
</table>

❒ Cas particulier du contrôle de foules ou de l'évacuation de populations menacées

L'évacuation de populations menacées ou le contrôle de foules nécessitent une action tactique identique mais adaptée à ce contexte particulier.

La **prise d'ascendant** s'appuie sur des procédés équivalents qui peuvent être complétés concernant **l'influence** par l'intimidation, la communication, la résistance et la mise en place d'un dispositif d'appui et de soutien. Ceux liés au **contrôle** seront améliorés par la protection, l'identification, l'information, la maîtrise du niveau de violence, la conquête de points clés et la sûreté dont celle du repli.

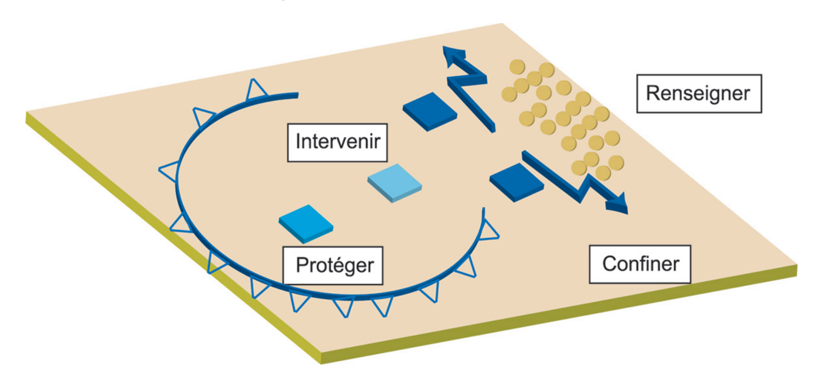


Figure 14. Prendre l'ascendant en sécurisation de population

La **manœuvre** s'appuie sur une capacité de réaction rapide capable de contenir des mouvements de foules ou des réactions armées.

Les procédés particuliers sont les capacités de neutralisation, le regroupement, la sauvegarde, le désengagement, le recueil et la couverture.

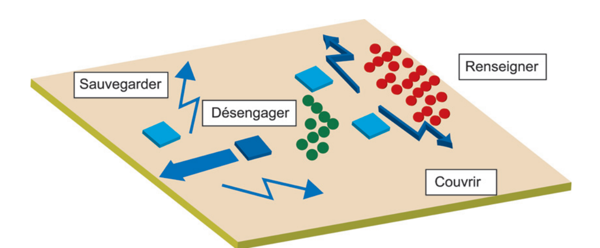
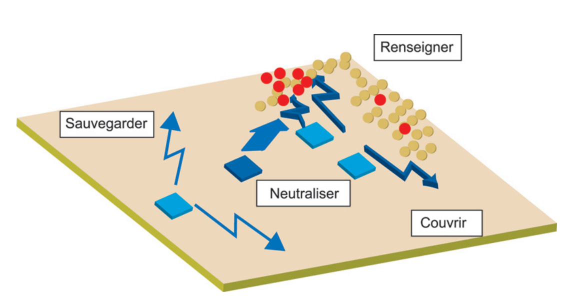


Figure 15.
Produire les effets en sécurisation de population



224. L'assistance

L'assistance consiste :

- à venir en aide à des populations victimes d'un conflit ou de catastrophes naturelles ou technologiques et à assurer leur sûreté ainsi que celle de la zone où elles se sont regroupées ;
- à participer à la reconstruction de l'Etat et de son infrastructure ainsi qu'à assister les autorités locales.

Il s'agit de faciliter l'action des organisations d'aide humanitaire et des services publics, voire de s'y substituer momentanément, et de contribuer au retour à des conditions de vie normales.

L'assistance peut s'inscrire dans le cadre de la sauvegarde terrestre ou d'une opération de projection, voire être le but même de l'opération.

Lors d'une opération de coercition sur les forces adverses, l'assistance - même si elle n'est pas prioritaire - est un moyen de gagner la neutralité des populations secourues ainsi que de l'opinion, et si possible leur concours.

En assistance, les forces terrestres entreprennent principalement des actions de **secours, d'information** et de **réorganisation** qui relèvent surtout des fonctions d'environnement : la communication opérationnelle et les actions civilo-militaires.

Les principes d'action reposent sur la coopération avec les ONG et les gouvernements locaux ainsi que sur une anticipation des mouvements de foules par la constitution d'un élément réservé apte à s'y opposer.

Le **renseignement** doit rester une priorité afin d'identifier les indices éventuels de tensions nouvelles voire de déclenchement d'une crise. Cette veille se distingue par la nature des informations à recueillir. Celles-ci concernent principalement l'environnement dans lequel se meut la Force et se caractérisent par la grande variété des domaines d'intérêt concernés. Tous les capteurs spécialisés ou non concourent à l'acquisition de ces informations d'environnement.

L'évaluation des besoins des populations en détresse, des possibilités locales et celles des organisations non gouvernementales, l'estimation des menaces pesant sur les populations et les ONG, l'analyse de l'état des infrastructures et des voies de communication sont un préalable à l'engagement de la Force dans ce mode tactique.

Les modes d'action génériques sont :

- l'appui à la reconstruction de l'Etat dont la participation à la réforme du secteur de sécurité (RSS) et au désarmement, à la démobilisation et à la réinsertion des anciens combattants (DDR)[30].
- L'aide aux populations et l'assistance humanitaire.

30 RSS : ***Security Sector Reform***, reconstruction des systèmes militaires et de sécurité.
DDR : ***Disarmament Demobilisation and Reintegration***, désarmement et démobilisation des factions armées et réinsertion des combattants.

MODES D'ACTION GENERIQUES	CTT	TAC.	Missions GTIA	Missions SGTIA
Appui à la reconstruction de l'Etat	X	X	- contrôler un secteur - boucler - évacuer - participer à une aide humanitaire - aider à la reconstruction et à la vie de la cité	- surveiller - reconnaître - contrôler un secteur, un point clé, un itinéraire - armer un centre EVAC - protéger (convoi population, individu) - soutenir
Aide aux populations	X	X		
Assistance humanitaire	X	X		

Les modes d'action génériques se déclinent selon **trois** principes généraux.

☞ Secourir

Il s'agit de couvrir les besoins vitaux de populations démunies principalement en matière d'alimentation, d'hygiène et de soins médicaux, de transport, d'hébergement et d'énergie. Bien que ces tâches incombent en priorité aux pouvoirs publics et aux organisations humanitaires, des conditions particulières rendent parfois indispensable le recours à des moyens militaires de complément ou de substitution. C'est notamment le cas lorsque les moyens civils sont insuffisants ou les lieux d'application des secours sont peu sûrs.

☞ Informer

Dès lors que l'action militaire s'applique directement sur des populations, l'information externe devient un élément fondamental. Elle doit être relayée par les échelons d'exécution.

Les actions d'information ont pour but :

- d'influer directement sur le comportement d'individus et de démentir les rumeurs spontanées ou orchestrées,
- de faire connaître les conditions des opérations de secours,
- d'assurer une perception favorable de l'action de la force d'assistance.

☞ Réorganiser la vie de la cité

L'appui à la reconstruction de l'Etat repose sur des actions visant à :

• contribuer à la réorganisation de la vie quotidienne,
• rétablir la liberté de circulation,
• concourir à la relance de la vie économique,
• coopérer à la restauration de la vie politique et du service public.

Les forces terrestres peuvent ainsi participer :

• à la réparation ou la reconstruction des infrastructures de communication, des réseaux de distribution (eau, électricité, etc.),
• à la dépollution et au déminage,
• à la sûreté des communications,
• au transport et à la distribution de l'aide humanitaire,
• au désarmement, à la formation et au soutien des forces de sécurité,
• à l'organisation des élections.

Les procédés spécifiques à l'assistance sont essentiellement relatifs à l'organisation des actions de secours par :

• la mise en place d'un dispositif de sûreté d'ensemble de la zone,
• le convoyage ou l'escorte de l'aide humanitaire vers les lieux de regroupement de la population,
• la mise en place d'infrastructures d'accueil et de prise en charge des populations (centres médicaux, lieux d'hébergement, distribution de nourriture, etc.).

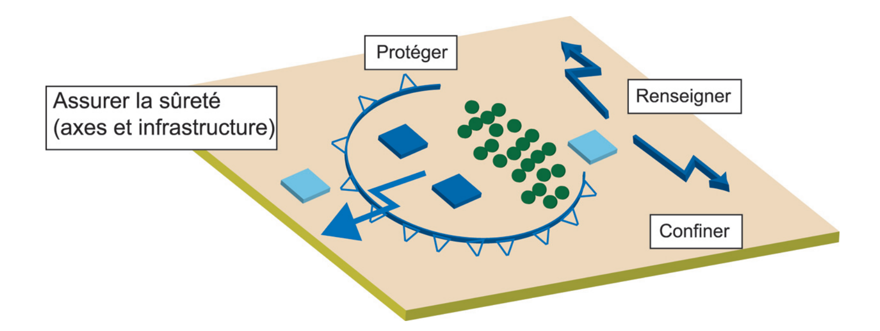


Figure 16. Produire les effets en assistance

Résumé 6 : Selon la manière générale d'opérer issue des options militaires stratégiques (i.e. obtenir la décision ou résoudre une situation de crise), les forces terrestres mènent les opérations selon une combinaison des quatre modes tactiques : **offensive, défensive, sécurisation et assistance.**

- En mode offensif, la prise d'ascendant est acquise après avoir **désorganisé** et **fixé** l'adversaire. Sa destruction ou la saisie du terrain sont ensuite obtenues par un mouvement de **débordement** qui prépare l'action sur l'objectif. L'action en zone urbaine nécessite une **préparation minutieuse** et un **rapport de forces plus** favorable qu'en zone ouverte.

- Le mode défensif, est une étape nécessaire au **rétablissement** de l'ascendant sur l'ennemi. Le nouveau contexte opérationnel favorise les modes d'action défensifs qui privilégient la **préservation** du terrain par rapport à la stricte destruction de l'adversaire. La reprise d'ascendant repose sur le renseignement, sur des actions de valorisation du milieu et d'affaiblissement de l'ennemi. Après une phase **d'arrêt** de celui-ci, les effets obtenus doivent être exploités pour affirmer la suprématie acquise.

- La sécurisation a pour but de créer un environnement **sûr**. La domination du milieu et la maîtrise de l'espace terrestre sont acquises par **l'influence,** le **contrôle** et le maintien d'une capacité **d'intervention.**

  L'éradication d'une rébellion armée ne sera obtenue qu'après avoir **limité** sa liberté de manœuvre puis maintenu une **pression dissuasive** sur ses zones de refuge.

- L'assistance consiste à venir en aide aux populations par des actions de secours, d'information et de réorganisation de l'Etat et des infrastructures.

3. Du soutien des forces terrestres

Le soutien des forces terrestres, sauf exception, respecte les principes du soutien mis en œuvre dans un contexte interarmées et multinational. Aussi dans le présent chapitre, l'expression soutien des opérations désignera le soutien apporté aux opérations terrestres.

Le **soutien des opérations** a pour but la satisfaction des besoins de la Force[31]. Dans le cadre d'une opération, il doit lui permettre de s'installer, de vivre et de mener toute action qui concourt à l'atteinte des objectifs fixés par le commandement. Appelé également logistique opérationnelle, il est composé de douze domaines et s'articule en deux volets : **l'administration**[32] et la **logistique**[33].

Le soutien des opérations s'appuie sur une **logistique amont** sur le théâtre national incluant les acheminements inter-théâtres et sur une **logistique aval** sur le théâtre d'opérations.

Placée sous la responsabilité des états-majors et directions relevant de l'administration centrale, la **logistique amont** s'appuie sur une organisation nationale, allant des établissements, des dépôts et des hôpitaux d'infrastructure jusqu'à la base logistique interarmées de théâtre. La **logistique aval** repose sur une organisation interarmées, souvent multinationale, adaptée au théâtre. Elle est placée sous l'autorité du COMANFOR qui dispose d'un adjoint soutien interarmées ASIA dans le cas d'une opération nationale, ou sous celle d'un REPFRANCE qui en délègue son exécution à un ADCONFRANCE dans celui d'une opération multinationale.

Le fonctionnement optimal de cette chaîne repose sur une organisation rigoureuse des acheminements, entre territoire national et théâtre, pour établir et entretenir les trois flux indispensables au soutien d'une opération : les flux physiques (personnel et ressources), financiers et d'informations.

31 PIA 04.201 : doctrine interarmées du soutien en opérations.
32 Les domaines de l'administration sont : soutien administratif, soutien juridique, soutien financier.
33 Les domaines de la logistique sont : acheminements, soutien des matériels, soutien santé, soutien de l'homme, soutien pétrolier, soutien au stationnement, hygiène et sécurité en opérations, condition du personnel en opérations, protection de l'environnement.

31. Le nouveau contexte des opérations

311. La logistique et le continuum des opérations

Tout en satisfaisant les besoins de la Force, la logistique porte des priorités sur des domaines particuliers en fonction des phases du *continuum* des opérations :

- en phase **d'intervention** - caractérisée par la mobilité et la manœuvre - une logistique de combat est mise en œuvre. L'effort est porté sur les domaines du soutien santé, du soutien des matériels et de l'approvisionnement en munitions et en carburant. Cette phase peut se réduire au simple déploiement de la Force.

- en phase de **stabilisation**, la Force inscrit sa présence dans la durée et mène simultanément des actions militaires et humanitaires en s'appuyant sur les autorités civiles et militaires locales. De nouveaux modes d'action tels que la contractualisation du soutien présentent un intérêt certain. Malgré la menace potentielle sur les convois, une logistique du soldat émerge et un effort est porté sur le soutien au stationnement, la condition du personnel en opérations, le soutien de l'homme et l'administration notamment dans les domaines juridiques et financiers.

- en phase de **normalisation** - s'inscrivant plus que jamais dans une logique d'économie des moyens - le soutien recourt plus largement aux possibilités offertes sur le théâtre.

312. La simultanéité des engagements sur différents théâtres

Le nouveau contexte des opérations se caractérise par une simultanéité des engagements qui rend plus complexe l'organisation, la conduite et l'exécution du soutien. La dispersion des moyens sur plusieurs théâtres et la raréfaction de la ressource imposent d'optimiser les capacités logistiques. Les conséquences en sont la mise en œuvre d'une politique des flux tirés qui répond au principe de stricte suffisance du besoin exprimé par le consommateur de la ressource et la centralisation du soutien des brigades au sein d'un groupement de soutien divisionnaire.

313. Une problématique géographique complexe

L'évolution géostratégique a élargi l'étendue des zones probables d'engagement. La diversité géographique et l'éloignement des théâtres d'opérations affectent l'exécution du soutien et réclament de la part de la logistique une capacité d'adaptation accrue. La logistique doit faire preuve de pragmatisme en s'adaptant aux contraintes physiques imposées par le milieu aussi bien dans la construction et la mise en place de ses dispositifs que dans le choix de ses modes d'action pour soutenir un corps expéditionnaire. Ainsi, le recours chaque fois que possible au soutien fourni par les nations hôtes ou issu des marchés locaux ou des contrats, ainsi que la constitution de stocks de sécurité sont des options efficaces pour tenir compte des aléas climatiques et réduire les coûts liés aux acheminements d'urgence vers des théâtres éloignés.

314. Des zones urbaines omniprésentes

Les zones urbaines ont une importance particulière. Elles sont autant le lieu des affrontements avec un adversaire asymétrique, que celui de stationnement de la Force.

Les confrontations en zone urbaine incitent à décentraliser les responsabilités et l'exécution du soutien et à les confier aux bas échelons pour préserver la liberté d'action des éléments tactiques au contact.

Peu favorable à la logistique, le centre ville représente une menace pour ses unités peu mobiles[34] et faiblement protégées et rend difficile son action qui réclame stabilité et espace. En agglomération, seul l'engagement de moyens blindés chargés d'assurer essentiellement la médicalisation de l'avant et le ravitaillement indispensable pour maintenir l'autonomie des unités au contact sera envisagé. La périphérie et les approches de la ville offrent, *a contrario*, des infrastructures[35] souvent adaptées aux activités logistiques et à l'implantation des bases de soutien.

---

34 En raison du gabarit imposant de la plupart de leurs moyens.
35 Infrastructures de communication qui facilitent les activités logistiques (routes, ports, aéroports…).

315. Le caractère multinational des engagements

Le cadre multinational des engagements est devenu la norme car il renforce la légitimité d'une opération. Que ce soit au sein d'une alliance militaire ou d'une coalition de circonstance, les nations participantes y trouvent la possibilité de répartir les coûts humain et financier générés par toute opération militaire. Bien que la logistique soit une responsabilité nationale, elle devient une responsabilité collective dans le cadre d'une opération multinationale. La multinationalité permet d'envisager le recours à une organisation commune de la logistique dans les domaines qui s'y prêtent, au profit des contingents qui le souhaitent. Une telle éventualité reste néanmoins subordonnée à une concertation entre toutes les parties prenantes pour mettre en place une organisation du soutien qui soit répartie, rationnelle et adaptée à la nature de l'opération et qui repose sur une base administrative, juridique et financière.

316. Pérennité des principes de la logistique

La logistique, comme partie intégrante de la manœuvre, s'appuie sur les principes de la guerre. La mise en place d'une autonomie initiale suffisante s'inscrit dans le respect du principe de **liberté d'action**. L'entretien des niveaux de ressources sur le théâtre se conforme en outre aux autres principes de **concentration des efforts** et **d'économie des moyens** par le contrôle de l'emploi des ressources, leur gestion centralisée au niveau opératif national et l'absence d'élément de soutien à l'échelon de la brigade.

Trois postulats majeurs régissent la logistique :

- il n'existe pas de manœuvre logistique intrinsèque, le soutien s'intègre dans la manœuvre d'ensemble et doit en adopter les principes d'organisation. En conséquence, il n'existe pas de solution immuable pour l'organisation du soutien. Chaque opération repose sur un système de soutien adapté et flexible ;
- la logistique n'a pas le pouvoir de déterminer les modes d'action, cependant elle peut en interdire certains ;
- il n'y a pas de performance logistique sans anticipation. Il faut rechercher le temps d'avance. Ceci n'est que la traduction logistique du principe de liberté d'action.

Le soutien des opérations s'appuie pour cela sur neuf principes[36].

Si le *continuum* des opérations ne remet pas en cause les principes pérennes de la logistique en opérations, une nouvelle hiérarchie se dessine.

L'anticipation demeure indispensable compte tenu de la centralisation de la ressource et des difficultés géographiques évoquées précédemment. Les engagements actuels confèrent en outre une importance particulière aux principes de **modularité**, de **flexibilité** et **d'interopérabilité**. En effet, seul leur respect scrupuleux garantit la capacité de soutenir dans un cadre multinational des unités de taille très variable souvent disséminées sur le théâtre et de maintenir une aptitude à la réversibilité des dispositifs et des modes d'action. *A contrario,* la disparition des notions d'avant et d'arrière et l'adoption par la Force d'un dispositif plus statique imposées par le contrôle du milieu en phase de stabilisation, diminuent la pertinence du principe d'allègement de l'avant.

32. Les évolutions de la logistique

321. Le continuum du soutien des opérations

L'origine du soutien apporté à une Force en opération est multiple. Il résulte de la combinaison des soutiens d'origines nationale, multinationale et contractuelle avec celui fourni par la nation hôte. Tout au long du *continuum* des opérations, le niveau de soutien global fourni et la contribution relative des différentes origines évoluent au fur et à mesure du déroulement de l'opération constituant ainsi un *continuum* du soutien.

Caractérisé par un pic dû aux besoins importants lors du déploiement de la Force, le niveau de soutien reste généralement élevé pour décroître à l'approche de la phase de normalisation pendant laquelle il connaît un rebond lors du retrait définitif du théâtre. Durant ce *continuum*, la contribution nationale sur laquelle repose principalement le soutien apporté à la Force en phase d'intervention, diminue en phase de stabilisation pour laisser une plus large part à la contractualisation si les conditions de sécurité le permettent.

36 Unicité de l'organisation, unité d'action, cohérence de l'économie générale des forces, modularité, flexibilité, interopérabilité, anticipation, allègement de l'avant, unicité et centralisation de la ressource

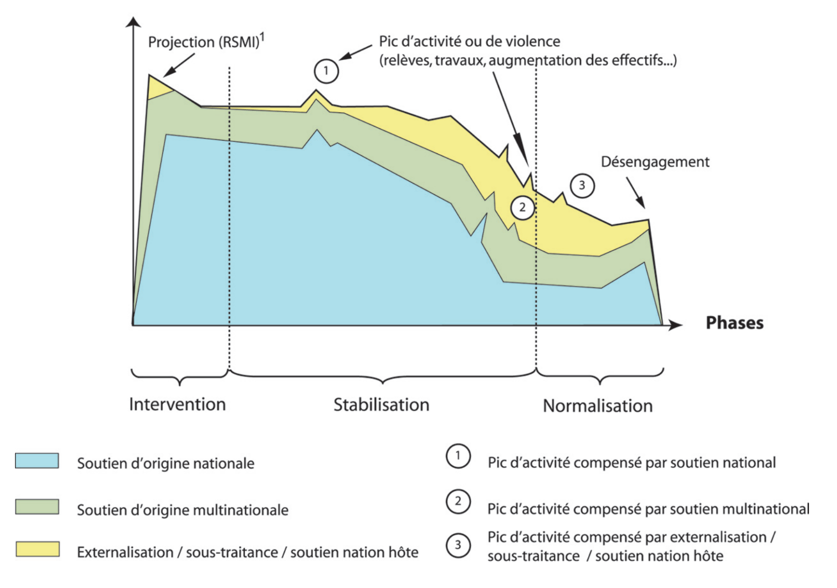


Figure 17 : Le *continuum* du soutien des opérations

322. Un périmètre élargi

❒ L'importance croissante de nouveaux domaines

Le passage de la phase d'intervention à la phase de stabilisation conduit la logistique à passer d'une logistique de combat à une logistique du soldat. Cette évolution se traduit par l'émergence de trois nouveaux domaines logistiques : la condition du personnel en opérations, la protection de l'environnement et l'hygiène et la sécurité en opérations.

En phase de stabilisation, la Force inscrit sa présence dans la durée. Les conditions et le rythme de vie de ses membres se normalisent. Dans ce nouveau contexte, la condition du personnel en opération (CPO) prend une importance accrue, traduite par la mise en place d'un dispositif destiné à préserver le moral (amélioration des conditions de vie, information, culture, sport, moyens de communication, etc.).

De même, l'occupation prolongée d'emprises, prêtées ou louées, conduit à reconsidérer la politique de stationnement. En effet, la perspective de restituer les zones occupées lors du désengagement, impose de porter une

attention toute particulière à la préservation de l'environnement pour éviter tout contentieux. Enfin, en phases de stabilisation et de normalisation, quand les conditions de travail au sein des bases logistiques s'apparentent à celles du temps de paix, la mise en œuvre indispensable de règles de sécurité du travail fait de la question de l'hygiène et de la sécurité en opération (HSO) un nouveau domaine à part entière de la logistique.

❒ La part croissante de l'administration

Le caractère multinational des engagements et la durée de la présence sur le théâtre conduisent naturellement à donner une importance plus grande à l'administration, notamment aux domaines juridiques et financiers.

La nécessité de devoir vivre pendant une longue période sur un théâtre, au sein d'une société dont le droit devient prépondérant, élargit le spectre des questions juridiques auxquelles la Force doit répondre. Règlement de contentieux, établissement de contrats locaux, achats effectués sur le marché local, accompagnement de la démarche d'externalisation du soutien, recrutement de main d'œuvre locale soumise au droit du travail et à la législation sociale du pays, établissement de baux et application de la réglementation douanière prennent une part croissante parmi les missions des cellules administratives des organismes logistiques déployés.

Le caractère multinational des opérations et le développement de la coopération logistique entre nations participantes donnent une sensibilité particulière aux aspects financiers. Dans ce contexte, la préservation des intérêts nationaux et des deniers publics place la question des compensations et des remboursements des coûts partagés entre les nations au centre des préoccupations de la logistique.

❒ Le soutien aux populations

La place prépondérante des zones urbanisées densément peuplées confère à la population une attention particulière de la part du commandement. Si lors de la phase d'intervention elle peut être perçue comme un facteur pouvant affecter le déroulement des opérations voire le contrarier, en phase de stabilisation, elle devient un élément déterminant du succès.

Dès lors, la logistique peut intervenir pour améliorer les conditions de vie de la population. Les domaines du soutien santé, de l'acheminement, du soutien au stationnement et du soutien de l'homme (eau et alimentation...) apportent alors une contribution non négligeable. Cette mission, consommatrice de moyens, doit cependant être incluse au plus tôt dans la planification afin d'en réduire l'impact sur la capacité globale de la logistique à soutenir la Force, ce qui doit rester sa raison d'être.

❒ La diversification des modes d'action logistiques

La présence prolongée de la Force et la volonté de rentabiliser l'emploi de la main d'œuvre favorisent le recours à de nouveaux modes d'action logistiques telle que la contractualisation du soutien. Cette ouverture à l'externalisation et au recours à la sous-traitance répond à plusieurs objectifs. Elle permet de libérer des capacités militaires et par le recours à des sociétés spécialisées, de rechercher une efficience accrue du soutien. L'externalisation par l'utilisation raisonnée de ressources locales ou frontalières, représente en outre un facteur important d'acceptation de la Force, par l'aide économique qu'elle apporte en complément.

Malgré les avantages offerts par la contractualisation, il appartient à la logistique d'adopter un système suffisamment souple pour pouvoir faire face à une éventuelle dégradation de la situation sécuritaire, par un retour aux schémas adoptés en phase d'intervention.

Enfin, la dimension multinationale laisse une place plus grande à la coopération logistique entre les nations contributrices permettant ainsi une optimisation des moyens et des services dans le cadre d'accords techniques préalables.

323. Des exigences plus fortes

❒ Une indispensable protection de la logistique

La vulnérabilité de la logistique est aggravée par le cumul d'une menace diffuse et d'un espace lacunaire souvent étendu. Les convois représentent en outre, une cible privilégiée pour l'impact psychologique des destructions sur le moral de la Force et celui de la population, mais aussi pour les conséquences sur les capacités opérationnelles.

La protection de la logistique présente donc un caractère impérieux. La création de bases logistiques multinationales permettant la mise en commun de moyens dédiés à leur protection, constitue une solution possible. En outre, il importe que les missions d'escorte soient de véritables missions de combat effectuées avec des véhicules adaptés. A cet effet, des moyens doivent être dédiés à la protection des convois logistiques dès la génération de la Force pour éviter les prélèvements sur les groupements tactiques.

❒ Un dispositif flexible adapté au besoin

Le dispositif résulte d'un compromis permanent entre l'allègement des échelons de combat, la stabilité des implantations de soutien et la durée des boucles[37].

En phase d'intervention, les délais de transit de la métropole au théâtre mais également la durée des boucles sur le théâtre nécessitent, avant le déclenchement de l'opération, la constitution de stocks importants et l'activation de structures médicales non seulement en zone des communications, mais aussi en zone tactique dans des bases logistiques intermédiaires[38].

En phase de stabilisation, l'évolution des modes d'action et du besoin logistique de la Force conduit à une ré-articulation du dispositif de soutien. Elle se traduit chaque fois que possible, par la suppression de la base logistique terre et par l'adoption d'un mode de soutien de type zonal. Néanmoins pour anticiper une éventuelle dégradation de la situation, la réversibilité impose le maintien de deux échelons - opératif et tactique - éventuellement co-localisés ou partiellement mutualisés.

❒ Le renseignement

Il existe un besoin spécifique et systématique en renseignement à caractère logistique. La connaissance détaillée des infrastructures portuaires et aéroportuaires ainsi que des réseaux de communication de toutes natures

37 Boucle : trajet aller et retour entre deux bases logistiques.
38 Base logistique terre, base logistique divisionnaire.

d'un théâtre potentiel a toujours été indispensable à la planification et à la préparation d'une intervention militaire. La perspective d'un stationnement de longue durée sur un théâtre impose également la connaissance aussi précise que possible de son tissu industriel et commercial.

La logistique peut aussi contribuer à la collecte du renseignement tactique. Les rapports fréquents du logisticien avec la population et le milieu des entreprises, le nombre important de convois circulant sur le théâtre permettent à la logistique de recueillir de l'information d'ambiance et ainsi de compléter l'action des unités.

Résumé 7 : La logistique repose sur un soutien d'origines nationale, multinationale et contractuelle qui s'accompagne d'une diversification des modes d'action et d'un élargissement de son champ d'application.

L'inscription dans la durée des nouveaux engagements élargit le périmètre de la logistique opérationnelle. Elle réserve ainsi une place plus importante à l'administration et aux trois domaines émergents : la condition du personnel en opérations, l'hygiène et de la sécurité en opérations, la protection de l'environnement. Les moyens logistiques contribuent également au soutien de la population qui est un enjeu majeur.

La protection des moyens, l'adaptation du dispositif et l'acquisition d'un renseignement à caractère logistique sont des impératifs essentiels à respecter pour l'efficacité du soutien.

Table des matières

Première partie

Emploi des forces armées et nouvelles conditions des opérations

Deuxième partie

Principes pérennes de la guerre ...
procédés nouveaux

Troisième partie

Principes tactiques des opérations terrestres



Impression : P.I.A.T. de Saint-Maixent-l'École - 08-0353